

Épinay

en scène

Budget 2014
30% des dépenses pour
l'éducation et la jeunesse

Toutes les infos
de votre ville sur
www.epinay-sur-seine.fr



Séjours 2014 : des
vacances pour tous

[PAGES 14 et 15]



Bollywood on light, un
voyage en musique et
en couleurs en Inde

[PAGE 19]



17 Florence Foresti, en live à Épinay-sur-Seine!



8 Budget 2014 : les clés pour comprendre



16 Rencontres chorales, une première au PMO



22 Au programme des vacances d'hiver

Éditorial

3 Édito d'Hervé Chevreau

Retour sur images

4 Coup de projecteur sur les temps forts de janvier

Dossier

8 Budget 2014 : les clés pour comprendre

Actualités

- 14 Séjours 2014 : des vacances pour tous
- 16 Rencontres chorales, une première au PMO
- 17 Florence Foresti, *en live* à Épinay-sur-Seine!
- 18 Espoir en tête avec le Rotary-Club : le dernier Disney en avant-première au Méga CGR
- 19 Les rendez-vous des associations : Bollywood on light, exposition et soirée de Trabzon

Jeunesse

- 20 Un grand jeu le 26 février / Au programme des vacances d'hiver
- 21 Les rendez-vous du PIJ et des espaces Jeunesse

Cadre de ville

- 22 Au programme des vacances d'hiver
- 23 Au Petit Bois, de nouveaux espaces de jeux
- 24 Zoom sur les centres socioculturels
- 25 Rythmes scolaires : une enquête auprès des parents d'élèves et des enseignants
- 26 En bref...

Spectacles

- 28 Les rendez-vous culturels de février

Portrait

- 29 Vincent Debieu, entraîneur de handibasket

Travaux

- 30 Des travaux dans la ville

Développement durable

- 31 Opération de sensibilisation à la propreté avec les jeunes de la Bourse au permis

Nos aînés

- 32 Inscriptions pour le séjour à Rhodes / Au programme du Club Senior

Si Épinay m'était conté

- 33 Épinay-sur-Seine et le cinéma : le rayonnement des Laboratoires Éclair

Conseil municipal

- 34 Le compte rendu de la séance du 23 janvier

Expression libre

- 35 Tribunes politiques

Pratique

- 36 Informations pratiques et permanences de la Ville

Agenda

- 39 Tous les rendez-vous du mois de février



1, rue Mulot 93800
Épinay-sur-Seine
standard de la mairie
Tél. : 01 49 71 99 99
www.epinay-sur-seine.fr

• **Directeur de la publication:**

Hervé Chevreau

• **Rédactrice en chef:**

Armelle Calippe

• **Rédaction:**

Joëlle Athouel,
Marie Defontaine,
Éric Dumoulin,
Julia Houillon,
Christian Lesaulnier

• **Secrétariat de rédaction:**

Clémentine Leyer

• **Correcteur:**

Alexis Gau

• **Photos:**

(DR),
Altelia-Didier Blavette,
Velitchka Atanassova,
Denis Rouvre,
André Golias,
Jean-Christophe Lemasson,
Antonio Pedalino,
Jean-Luc Vallet

• **Réalisation et mise en page:**

www.groupe-ipanema.com

✳ **ipanema**
MAGAZINES

• **Maquette:**

Laurence Baudu,
Monique Rouville

• **Impression:**

Imprimerie Léonce Deprez

• **Tirage:**

23 000 exemplaires

• **Distribution:**

ISA Plus

• **Dépôt légal à parution**

Magazine d'information municipale édité par la Direction de la communication de la Ville d'

EPINAY-SUR-SEINE



Imprimé avec des
encres végétales sur du
papier issu de forêts
gérées durablement.



Épinay en scène inaugure ce mois de février avec son traditionnel dossier consacré au budget primitif de la Ville. L'occasion – au-delà des tableaux, camemberts et autres histogrammes – de mieux comprendre les rouages de cet outil financier majeur, cadre indispensable de l'action municipale pour les douze prochains mois.

Heureusement, tout ne se résume pas à des chiffres dans le quotidien d'une municipalité... Vous découvrirez donc pêle-mêle au fil de ces pages le programme des prochaines vacances d'hiver, des Rencontres chorales, les rendez-vous des associations, un zoom sur les centres socioculturels, la présentation du questionnaire sur les rythmes scolaires qui sera envoyé aux parents d'élèves et aux enseignants...

Sans oublier, le temps d'un éclat de rire, l'annonce de la venue de Florence Foresti en *live* à Épinay-sur-Seine !

Tout ceci – il faut le rappeler – ne serait pas possible sans l'engagement et le dévouement des agents municipaux, qui œuvrent jour après jour au service des citoyens. Qu'ils soient en contact direct ou indirect avec le public, ils s'investissent pour la réussite des manifestations et la fluidité de la vie quotidienne dans notre commune.

Mentionnons également l'extraordinaire travail des bénévoles qui offrent de leur temps pour distribuer des repas, aider les plus démunis et soutenir les personnes isolées. La période hivernale s'avère en effet particulièrement difficile pour certains foyers spinassiens. Il convient très simplement de ne pas l'oublier.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Très cordialement

Votre Maire et Conseiller général
Hervé Chevreau



24

DÉCEMBRE

Un réveillon à la montagne !

Près de 50 Spinassiens sont partis en famille se ressourcer dans le chalet de Meyronnes une semaine pendant les vacances de Noël. Deux séjours étaient organisés par les centres socioculturels de La Source-Les Presles et de La Maison du Centre.

À la même période, 19 enfants fréquentant les Animations Tous

Azimuts de La Maison du Centre sont aussi partis une semaine, sans leurs parents et encadrés par les animateurs.

Enfin, des adolescents sont partis skier à Meyronnes la semaine du 21 au 28 décembre, avec le service Jeunesse.

Chacun a pu profiter d'un bon bol d'air pur !



Des fleurs pour la nouvelle année

Début janvier, le maire Hervé Chevreau, et son adjointe aux Affaires sociales Patricia Bastide, ont rendu visite aux seniors des résidences Camille Saint-Saëns, Jacques Offenbach, Arpage et Les Jardins d'Épinay pour leur remettre des jacinthes. Au menu également : de délicieuses galettes des Rois.

6

JANVIER



Voyage en Serbie

Des Spinassiens du Conseil Municipal de la Jeunesse sont partis en Serbie cet été dans le cadre d'un échange européen.

Le 7 janvier, ils ont tenu une conférence pour revenir sur ce projet et faire partager au public cette expérience enrichissante.

7

JANVIER



11

JANVIER

700 personnes pour une galette

700 personnes ont participé à la galette des Rois organisée par les centres socioculturels. L'après-midi, a été animé par un loto. Un grand moment de convivialité

qui rassemble chaque année, à l'Espace Lumière, de nombreux Spinassiens de tous les quartiers.



On tire les Rois dans une bonne ambiance

L'association Ambiance a organisé sa traditionnelle galette des Rois le 11 janvier, avec les adhérents de l'association et en présence de nombreux élus.



Le maire Hervé Chevreau, aux côtés de Farid Benyahia, le président de l'AFBE (à droite), était entouré de nombreux élus.

12
JANVIER

Bonne année 2964 !

L'Association Franco-Berbère d'Épinay a organisé une grande fête pour le nouvel an berbère (l'an 2964).

Danse, musique et bonne humeur ont rythmé cet après-midi festif qui a réuni près de 700 personnes à l'Espace Lumière.

Une récompense pour le Wok Grill

M. Wang, le gérant du restaurant Wok Grill, a été récompensé du « Wok d'or 2014 de la gastronomie asiatique » par la Fédération internationale du tourisme.

Le prix lui a été remis le 14 janvier par le président de cette institution, en présence de Danielle Le Gloannec, adjointe au maire chargée du Commerce et de l'Artisanat.

14
JANVIER



15
JANVIER

Gravité, une expo légère

Le vernissage de l'exposition « Gravité 1.1 », suivi du spectacle *Gravité*, s'est déroulé en présence du chorégraphe Fabrice Lambert, du maire Hervé Chevreau, de son 1^{er} adjoint Patrice Konieczny et de la conseillère municipale déléguée Bernadette Gautier.

Le public nombreux était curieux de découvrir cette performance d'art contemporain.





Un marché convivial

Sur le marché de la Briche, on pouvait déguster de délicieuses galettes des Rois, le 18 janvier, en faisant ses courses. Des galettes offertes par les commerçants. À cette occasion, Élisabeth Charpentier (à gauche), la gagnante du concours « Un Noël en or » a reçu son prix – un voyage en Grèce pour deux personnes! – des mains du maire Hervé Chevreau, de son adjointe Danielle Le Gloannec et du président de la Maison du Commerce et de l'Artisanat d'Épinay-sur-Seine, Jacques Marnay.

18
JANVIER



19
JANVIER

À l'ADA aussi, on a tiré les Rois

Le 19 janvier, l'Amicale des Antillais a convié les Spinassiens à partager une bonne galette des Rois, à danser et à s'amuser. De quoi bien démarrer l'année !



23-24
JANVIER

Repas des anciens

Durant deux jours, 1200 seniors spinassiens étaient réunis à l'Espace Lumière pour fêter ensemble la nouvelle année. Au son de l'orchestre de Roberto Milési, ils étaient nombreux à guincher jusque tard dans l'après-midi !

Comme tous les ans, en janvier, la Ville vote son budget. C'est un acte essentiel dans la vie d'une collectivité, à la base du fonctionnement des services et des investissements. À Épinay-sur-Seine, le budget primitif adopté pour 2014 est de 95 millions d'euros. Les dépenses de fonctionnement représentent 69 millions d'euros, l'investissement 26 millions d'euros.

FINANCES

Le budget, un temps fort pour l'action municipale

BUDGET 2014

Les clés pour mieux comprendre

Fonctionnement, investissement, emprunt, autofinancement, fiscalité locale... ce n'est pas toujours facile d'y voir clair. Voici quelques explications pour mieux comprendre les enjeux du vote d'un budget pour une collectivité locale.



Fonctionnement et investissement

Le budget 2014 de la Ville d'Épinay-sur-Seine s'élève à 95 millions d'euros. Les dépenses de fonctionnement représentent 69 millions d'euros, l'investissement 26 millions d'euros.

Un budget est en effet toujours divisé en deux grandes parties : la section « fonctionnement » concerne les dépenses courantes nécessaires au maintien des services municipaux, à l'entretien des bâtiments et aux actions diverses décidées en conseil municipal. Elle concerne aussi les charges de personnel ou de gestion, comme les subventions versées aux associations ou au CCAS par exemple.

La section « investissement » englobe les dépenses pour des projets appelés à durer dans le temps comme la construction de nouveaux équipements ou les travaux de rénovation et d'agrandissement des structures existantes. On y trouve également les dépenses liées au remboursement de la dette.

Emprunt

Pour financer des projets d'investissement, les collectivités locales sont en effet souvent amenées à recourir à l'emprunt (ce qui est interdit pour les dépenses de fonctionnement). À Épinay-sur-Seine, 12 millions d'euros devraient être empruntés pour l'année 2014. L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2014 est de 44 millions d'euros,

soit 809 € par habitant, un montant au-dessous de la moyenne pour les villes de la même strate démographique (1 238 € par habitant).

Autofinancement

Signe de la bonne gestion d'une ville : l'autofinancement dégagé, soit l'épargne. À Épinay-sur-Seine, il est de 6,6 millions d'euros en 2014. Cette somme permet ainsi de financer une partie des dépenses d'investissement. Aujourd'hui, l'épargne de la Ville représente 10 % de ses recettes. Autrement dit : sur 100 €, 10 € sont épargnés. Comme pour la gestion d'un budget familial : c'est en fonction des ressources que sont évaluées les dépenses d'investissement.

Impôts locaux

Une partie des recettes d'une ville repose sur la fiscalité locale pour laquelle la Ville vote des taux d'imposition (*lire en pages 12 et 13*). Cette année, pour les Spinassiens, le taux d'imposition est de 16,71 % pour la taxe d'habitation, 24,06 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et de 30,91 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.



Les autres budgets votés en début d'année

■ **La Caisse des Écoles** : le budget de la Caisse des Écoles a été voté le 28 janvier pour un montant de 11 millions d'euros. C'est l'organisme qui gère la restauration scolaire, l'étude le soir, les centres de loisirs, les centres de vacances ou encore le dispositif de Réussite éducative. Ses ressources proviennent entre autres de la tarification des prestations proposées, des subventions de la Ville ou d'autres partenaires comme la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)...

■ **Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** : en février sera également voté le budget du CCAS, pour un montant de 9 millions d'euros. Le CCAS met en œuvre l'action sociale de la Ville (*lire aussi en page 10*).

■ **Le Syndicat Intercommunal de Meyronnes-Épinay (SIME)** : enfin, dernier établissement public dépendant de la mairie, le SIME doit adopter son budget en février, pour un montant de 0,7 million d'euros. Ces dépenses recouvrent l'entretien et le fonctionnement du chalet et la rémunération du personnel qui y travaille.



FONCTIONNEMENT

Au quotidien, des services pour tous les habitants

La Ville compte de nombreux équipements (la mairie et ses annexes, les écoles, les gymnases, le Conservatoire...) qui accueillent quotidiennement du public. Les agents qui y travaillent, l'entretien de ces bâtiments, le chauffage, les services et animations qui y sont proposés constituent les dépenses de fonctionnement. À Épinay-sur-Seine, sur les 95 millions d'euros du budget 2014, 69 millions d'euros y seront consacrés.

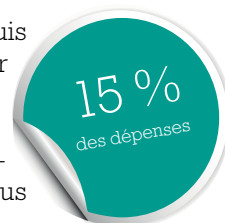
Scolaire et jeunesse



Écoles maternelles et élémentaires, les Tableaux Numériques Interactifs, centres de loisirs et séjours de vacances, espaces Jeunesse et activités pour les adolescents, le budget alloué à l'enfance et à la jeunesse est de 14,6 millions d'euros en 2014, en augmentation de 1,70 % cette année. C'est aujourd'hui le principal budget de la Ville.

les personnes en insertion ou encore, depuis l'an dernier, l'ouverture du Pôle social pour les plus démunis.

Ces actions sont gérées au quotidien par le CCAS. En 2014, le budget qui y est consacré est de 5,2 millions d'euros, 5 % de plus qu'en 2013.



Service public



L'accueil du public, les services généraux et transversaux de la mairie représentent un budget de 9,2 millions d'euros en 2014, en hausse de 3 % cette année. Un exemple très concret : la permanence du service des Affaires générales, le jeudi soir.

Culture et sport

La saison culturelle de la Maison du Théâtre et de la Danse, les activités et concerts proposés par le Conservatoire et le Pôle Musical d'Orgemont, ou encore l'ensemble des actions culturelles mises en place représentent un budget de 2,9 millions d'euros en 2014.

Côté sport, la Ville compte de nombreux gymnases et propose des manifestations sportives tout au long de l'année. En 2014, le budget s'élève à 3,1 millions d'euros. Cette année, le budget global pour la culture et le sport est en hausse de 5,5 % par rapport à 2013.



Relation de proximité



Ce budget, d'un montant de 9,1 millions d'euros en 2014, regroupe les actions liées à la sécurité et à la prévention comme la vidéoprotection, ainsi que toutes les actions des centres socioculturels ou de démocratie participative. Il augmente de 5,5 % cette année.

Social

Les accueils petite enfance, l'aide à domicile, le portage de repas pour les seniors, l'accompagnement des personnes handicapées, les cours d'alphabétisation pour

Développement de la ville

L'urbanisme et l'environnement, avec notamment les actions liées à l'Agenda 21, coûteront 1,3 million d'euros, tandis qu'il est prévu 4,4 millions d'euros pour l'entretien des bâtiments. Un budget global en hausse de 6,5 % cette année.





Le futur centre socioculturel à la Source-Les Presles.

INVESTISSEMENT

Zoom sur les chantiers

Les dépenses d'investissement représentent cette année 26 millions d'euros. Certains chantiers sont déjà en cours, d'autres seront lancés cette année.

■ Restructuration de la salle des fêtes en Centre-ville

Coût de l'opération : 3,7 millions d'euros, dont 2,6 millions en 2014

■ Construction d'un centre socioculturel et d'un multiaccueil à La Source-Les Presles

Coût de l'opération : 5,2 millions d'euros, dont 3,1 millions en 2014

■ Réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire des Écondeaux

Coût de l'opération : 3,9 millions d'euros, dont 2,9 millions en 2014

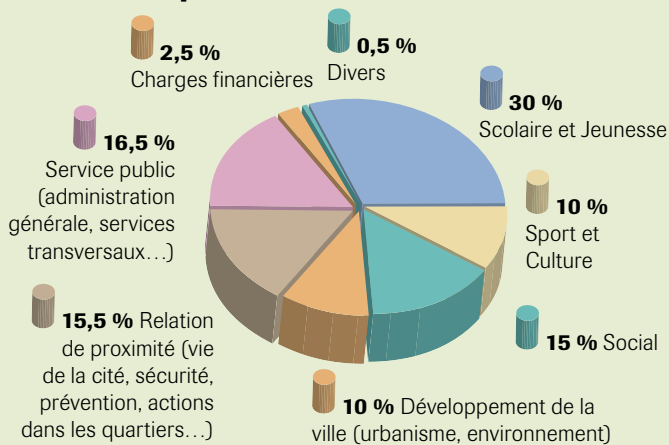
■ Réhabilitation et agrandissement du gymnase Romain Rolland

Coût de l'opération : 3,2 millions d'euros, dont 1,4 million en 2014

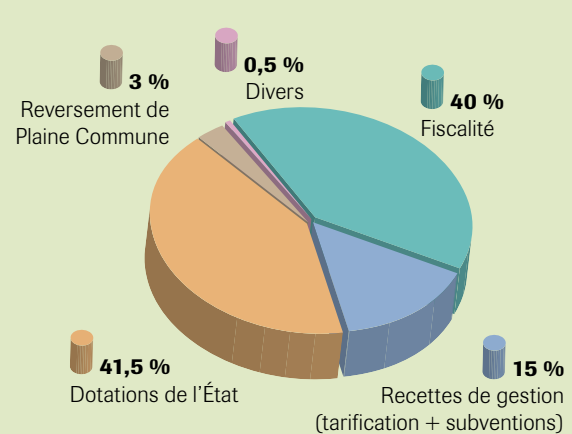


Le gymnase Romain Rolland.

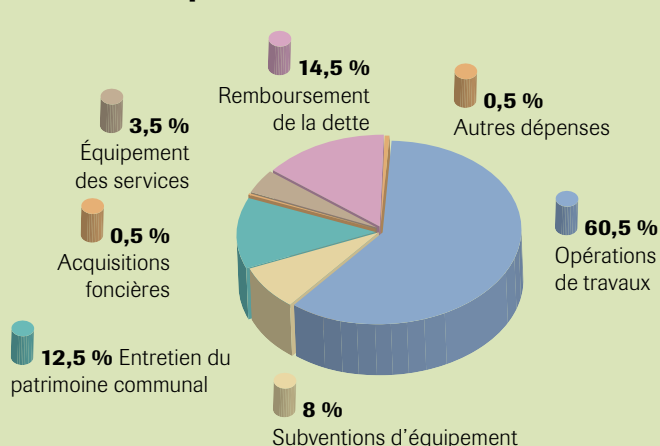
Dépenses de fonctionnement



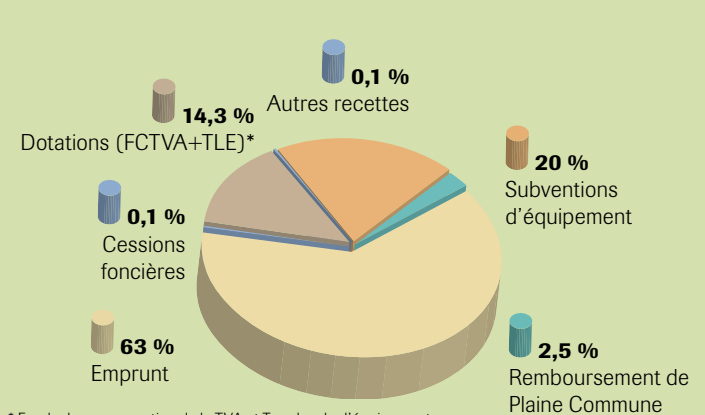
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



* Fonds de compensation de la TVA et Taxe locale d'équipement

FISCALITÉ

Décryptage de vos impôts locaux

Une partie des recettes d'une ville repose sur des ressources fiscales, composées de la taxe d'habitation et des taxes foncières. Zoom sur la taxe d'habitation.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
AVIS D'IMPÔT 2013
 TAXE D'HABITATION votée et perçue par la commune et divers organismes
 CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC votée par le Parlement
 et versée aux entreprises de l'audiovisuel public.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
 TRÉS. EPINAY-SUR-SEINE
 32 RUE QUETIGNY BP 72
 93801 EPINAY SUR SEINE CEDEX

N
 93800 EPINAY SUR SEINE

Vos références		Votre situation	
Numéro fiscal :		MONTANT RESTANT À PRÉLEVER	180,00 €
Référence de l'avis :		Détail du montant restant à prélever	
Numéro de contrat de prélèvement :		Montant de votre taxe d'habitation	1381,00 €
Identification de votre imposition :		Montant de votre contribution à l'audiovisuel public	131,00 €
Département : 930	SEINE SAINT DENIS	Mensualités versées	1 332,00 €
Commune : 031	EPINAY SUR SEINE		
Lieu d'imposition : 0010			
Numéro FIP :			
Numéro de rôle :			
Date d'établissement : 03/10/2013			
Date de mise en recouvrement : 30/09/2013			

Compte à débiter :

Prochaines échéances 2013 :
 Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/11/2013

15 OCTOBRE 2013	148,00 €
15 NOVEMBRE 2013	32,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2014 :
 Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2014 pour la taxe d'habitation et la contribution à l'audiovisuel public seront les suivants :

15 JANVIER 2014	151,00 €	16 JUIN 2014	151,00 €
17 FEVRIER 2014	151,00 €	15 JUILLET 2014	151,00 €
17 MARS 2014	151,00 €	18 AOUT 2014	151,00 €
15 AVRIL 2014	151,00 €	15 SEPTEMBRE 2014	151,00 €
15 MAI 2014	151,00 €	15 OCTOBRE 2014	151,00 €

En 2014, conformément aux nouvelles dispositions légales relatives à l'application des normes bancaires européennes, vos prélèvements mensuels seront effectués sous la Référence Unique de Mandat suivante : **FR46ZZZ005002M293207104443. Les modalités de prélèvement restent inchangées et vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Le montant total à régler

Il est indiqué sur la première page de votre avis d'impôt. Au bas de la page, l'échéancier sur toute l'année 2014.

La contribution à l'audiovisuel public

Qui doit payer cette redevance ? Toute personne s'acquittant de la taxe d'habitation qui occupe au 1^{er} janvier une résidence (principale ou secondaire) équipée d'un appareil récepteur de télévision ou d'un dispositif assimilé. Une seule contribution est due par foyer. Son montant est le même pour tous et il est indiqué sur la première page de votre avis d'impôt, sous le montant de la taxe d'habitation.

Les bénéficiaires de cette redevance sont les entreprises audiovisuelles publiques (France Télévision, Arte France, Radio France, Institut National de l'Audiovisuel...).

Qui paie la taxe d'habitation ?

Les propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit paient la taxe d'habitation sur leur résidence principale ou secondaire au 1^{er} janvier.

Quels locaux y sont soumis ?

Tous les locaux affectés à l'habitation et leurs dépendances (garage, chambre de service...), attenantes ou situées à moins de 1 km de l'habitation sont soumis à la taxe d'habitation.

Et la taxe foncière ?

Il existe deux types de taxes foncières, reversées aux communes et aux départements.

- La taxe foncière sur les propriétés bâties dépend de la valeur locative brute (comme la taxe d'habitation), mais divisée par deux. Son taux à Épinay-sur-Seine est de 24,06 %.
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties est basée sur la valeur du terrain. Son taux à Épinay-sur-Seine est de 30,91 %.

Valeur locative brute

Elle concerne votre logement. Elle est déterminée par les services fiscaux, en fonction de la surface, du nombre de pièces ou des éléments de confort (chauffage, toilettes...). Les travaux réalisés peuvent faire varier la valeur locative.

La valeur locative des biens est revalorisée chaque année au niveau national dans le cadre de la Loi de Finances : en 2013, la revalorisation était de 1,8 % (comme indiqué sur vos feuilles d'imposition 2013); en 2014, elle sera de 0,9 %.

Valeur locative moyenne

C'est une moyenne calculée en fonction de tous les logements d'Épinay-sur-Seine. Elle sert de base de calcul pour les abattements.

Abattements

Au niveau national, il existe des abattements de droit selon les personnes à charge (enfants ou parents).

De plus, à Épinay-sur-Seine, un abattement facultatif de 21 % (969 €) a été adopté en 1993. Le droit commun est de 5, 10 ou 15 %.

La Ville a aussi mis en place un abattement de 10 % pour les personnes souffrant d'un handicap.

Base nette et taux d'imposition

Le total de ces abattements est déduit de la valeur locative brute pour obtenir votre base nette d'imposition. Multipliée par les taux votés par la Ville et la Communauté d'agglomération Plaine Commune, cela donne le montant de votre impôt à payer.

À Épinay-sur-Seine, le taux est de 16,71 %.

Plaine Commune

En 2011, la Loi de Finances a transféré la part départementale de la taxe d'habitation aux intercommunalités (Plaine Commune). Pour la Communauté d'agglomération, le taux est de 8,87 %.

OCCUPANT(S)		Nature	Revenu (RFR)	Parts-année
Identifiant		Désignation		
TAXE D'HABITATION 2013 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS				
Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement
Valeur locative brute	6074		6074	6074
Valeur locative moyenne	4459		4459	4459
A Général à la base	F %		F %	
B Personne(s) à charge				
- Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)	10 %		10 %	
- Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	15 %		15 %	
C Spécial à la base	%		%	
D Spécial handicapé	10 %		10 %	
Base nette d'imposition	5105		5420	5105
Taux d'imposition 2013	16,71 %		8,87 %	0,435 %
Cotisations 2013	853		481	22
Taux d'imposition 2012	16,71 %		8,87 %	0,445 %
Rappel cotisations 2012	838		473	22
Variation en valeur	+15		+8	0
Variation en pourcentage	+1,79 %		+1,69 %	0 %
Abattements de référence 2003/2013	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE
- Général à la base				
- Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)				
- Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)				
- Spécial à la base				
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2012 ET 2013				
	ANNEE 2012	ANNEE 2013	En valeur	En pourcentage
(a) Cotisations	1359	1381	+23	+1,69 %
(b) Allègements				
(c) = (a) - (b) Somme à payer	1359	1381	+23	+1,69 %
LOCAUX TAXES : NOMBRE 01 - RÉGIME P				
Taux global 2000 corrigé	Identifiant	Nature	DF	AFF
22,21 %	0310295647G	MAISON		H
Cotisation référence 2003				VL revalorisée
				6074
-La taxe spéciale d'équipement comprend la TSE Grand Paris pour 15 €.				
MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2013				131
Vous occupez au 1er janvier une résidence équipée d'un poste de télévision				

MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2013	131
Vous occupez au 1er janvier une résidence équipée d'un poste de télévision	

Vos démarches

→ **Par internet** : impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.

→ **Par téléphone** : Votre centre prélevement service, pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement : 0 810 012 009 * - courriel : cps.lille@dgfip.finances.gouv.fr
- courriel : centre prélèvement service CS 10001 59668 LILLE CEDEX 9
Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impots (0810 46 76 87)*.
Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).

→ **Sur place** : Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et déposer vos dossiers fiscaux : à votre choix, à l'un des deux guichets suivants.

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

- sur le paiement de votre impôt :
TRÈS. EPINAY-SUR-SEINE
32 RUE QUETIGNY BP 72 93801 EPINAY SUR SEINE CEDEX
Tél : 01 48 26 43 64 Courriel : 093105@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil du public : avec ou sans rendez-vous TLJ 9H/12H30 - 13H30/16H SF SD
- sur le montant de votre impôt :
SIP SAINT-OUEN SAID EPINAY/ILE-SAINT-DENIS
5-7 RUE EMILE CORDON
93481 SAINT-OUEN CEDEX
Tél : 01 82 46 87 14 Courriel : sip.saint-ouen@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil du public : DU LUNDI AU VENDREDI 8H45-12H ET 13H30-16H15 ET SUR RDV

* (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel succès de votre opérateur)

Le Grand Paris

Instaurée en 2011, la Taxe Spéciale d'Équipement (TSE) Grand Paris est destinée à financer la Société du Grand Paris, qui réalisera le super métro (Grand Paris Express). Son taux est de 0,244 % (0,256 % pour la taxe foncière). Pour cet habitant, elle se monte donc à 15 €.

Le plafonnement

Le montant de votre taxe d'habitation ne peut être supérieur à 3,44% du revenu fiscal de référence de votre foyer (c'est le RFR, celui-ci est indiqué en haut de cette page, ainsi que sur toutes vos feuilles d'imposition). Le RFR est lui-même calculé pour établir le montant de l'impôt sur le revenu de votre foyer, selon ce que vous avez perçu comme revenus l'année passée.



GUIDE DES SÉJOURS

Des vacances pour tous !



À Pleubian.

ENFANTS

Les jolies colonies de vacances

La Ville organise plusieurs séjours pour les enfants âgés de 4 à 12 ans dans les centres de vacances de Pleubian (Bretagne) et du Pradet (Var), mais aussi à la campagne (Bourron-Marlotte, Presles). Au programme : baignade, parc d'attractions, excursions, activités équestres, randonnées, camping.

La Ville propose, tout au long de l'année, de nombreuses destinations pour les enfants, les jeunes, les familles et les seniors. Vous trouverez toutes les destinations, les informations et les conditions générales dans le *Guide des séjours 2014*.

Pour les plus âgés, de 15 à 17 ans, des séjours sont organisés avec l'UCPA (La Plagne, Aber Wrac'h...). Renseignements et inscriptions au 01 49 71 89 41 (service Enfance et loisirs)

→ POUR S'INSCRIRE

- Pour les séjours en juillet et avec l'UCPA : à partir du samedi 15 mars
 - Pour les séjours en août : à partir du samedi 22 mars
- Préinscription possible les 15 et 22 mars uniquement*

Séjours UCPA et Famille : pas de préinscription

Les familles doivent impérativement fournir, dès leur inscription, 25 % du montant du séjour, ainsi que l'ensemble des documents obligatoires.

Pour connaître la liste des documents obligatoires à fournir le jour de l'inscription, renseignez-vous auprès du service organisateur ou sur le site internet de la Ville : www.epinay-sur-seine.fr

Avec les centres socioculturels

Chaque année, les centres socioculturels organisent des séjours pour les enfants, en priorité pour ceux qui fréquentent les Animations Tous Azimuts. Renseignements auprès du centre socioculturel de votre quartier.



Le chalet de la Ville à Meyronnes, dans les Alpes.

JEUNES

Les voyages forment la jeunesse

Le service Jeunesse propose des séjours et mini-séjours à la mer et à la montagne, pour les jeunes Spinassiens âgés de 12 à 25 ans. Que ce soit au centre de vacances de Meyronnes ou dans le Parc du Marquenterre en Baie de Somme, le dépaysement est garanti !

Renseignements et inscriptions auprès de l'espace Jeunesse de votre quartier ou au 01 49 71 42 50 (service Jeunesse)

→ POUR S'INSCRIRE

- Séjour en Baie de Somme (18/25 ans) : à partir du lundi 14 avril
- Séjours au Pays basque (12/17 ans) : à partir du mardi 10 juin
- Séjours au ski (12/17 ans) : à partir du lundi 17 novembre

FAMILLES

Excursions, sport et détente pour toute la famille

Les centres de vacances du Pradet et de Meyronnes accueillent, tout au long de l'année, les familles spinassiennes. Les prochains séjours auront lieu du 12 au 20 avril et du 23 au 31 août.

Renseignements et inscriptions au 01 49 71 89 41 (service Enfance et loisirs)

→ POUR S'INSCRIRE

Séjour au Pradet : depuis le samedi 11 janvier

Du côté des centres socioculturels, de nombreux séjours en famille sont programmés toute l'année : outre les séjours traditionnels à Pleubian, Meyronnes ou au Pradet, d'autres destinations sont proposées comme Châtenois en Alsace, Saint-Jean-d'Angély dans les Charentes, Barcelone en Espagne ou encore en Languedoc-Roussillon.

→ POUR S'INSCRIRE

Renseignements auprès de votre centre socioculturel

Séjour famille au ski : il reste des places du 22 février au 2 mars

Pour les vacances d'hiver, du samedi 22 février au dimanche 2 mars, un séjour famille est organisé à Meyronnes, le centre de vacances de la Ville perché à 1 500 mètres d'altitude, au cœur du Parc national du Mercantour, dans les Alpes-de-Haute-Provence. N'hésitez pas à vous inscrire, il reste des places. Le tarif du séjour est calculé en fonction du quotient familial.
Renseignements et inscriptions au 01 49 71 89 41 (service Enfance et loisirs)

SENIORS

Une retraite pleine de soleil

Chaque année un voyage à l'étranger est organisé pour les plus de 65 ans. En 2014, les seniors spinassiens auront le plaisir de découvrir la ville portuaire de Rhodes, une île grecque de la mer Égée (lire aussi en page 32). Deux fois par an, en juin et en septembre, les centres de vacances de Pleubian et du Pradet accueillent également les anciens.



Les seniors lors de leur séjour en Turquie, en mai 2013.

Enfin en collaboration avec la Ville, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) propose 150 destinations en France (encadré ci-dessous).

Plus d'infos auprès du Club Senior au 01 58 34 69 88

→ POUR S'INSCRIRE

- Séjour à Rhodes en mai : le mardi 4 mars
- Séjour à Pleubian en juin : le mardi 6 mai
- Séjour au Pradet en septembre : le mardi 3 juin

Comment bénéficier des chèques-vacances ?

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) a mis en place le programme « Seniors en vacances », pour leur permettre de profiter d'un séjour à un tarif préférentiel. Pour en bénéficier, il faut :

- être âgé de plus de 60 ans (55 ans pour les personnes en situation de handicap)
- être retraité et/ou sans activité professionnelle
- être résidant en France.

L'ANCV prévoit aussi des aides financières pour les personnes qui ne sont pas imposables.

RENCONTRES CHORALES

Un concert intergénérationnel



Pour la première année, l'association Ambiance organise des Rencontres chorales, en partenariat avec le CCAS, samedi 8 février, à partir de 14 h, au Pôle Musical d'Orgemont. Un concert intergénérationnel à découvrir.

Accessible à tous, le chant choral séduit de plus en plus de monde. De nombreuses communes ont désormais leur propre chœur, qui participe régulièrement à des rencontres. C'est le cas d'Arc-en-ciel, la chorale de l'association Ambiance. Régulièrement conviée à des concerts réunissant différents chœurs, elle a souhaité rendre l'invitation en organisant, avec l'aide de la Ville, les premières Rencontres chorales d'Épinay-sur-Seine. Samedi 8 février, six chorales de la région Île-de-France, toutes générations confondues, monteront sur la scène du Pôle Musical d'Orgemont. Outre Arc-en-ciel, deux autres ensembles représenteront Épinay-sur-Seine : le chœur de jeunes du Conservatoire de Musique et de Danse, dont les chanteurs sont âgés de 9 à 12 ans, et la chorale d'Arcana.

De la variété à la musique classique

Plus de 100 choristes se succéderont sur scène tout l'après-midi. Chaque chœur interprétera plusieurs

chansons. Au programme, de la variété, de la musique classique... et des tubes : *Comme un soleil* de Michel Fugain interprétée par Arc-en-ciel, *Le Sud* de Nino Ferrer par la chorale d'Or des Pavillons-sous-Bois, *Place des grands hommes* de Patrick Bruel par Les Cigales du Bois Perdu de Romainville ou encore *Si come crescon* de Monteverdi par la chorale de Paris. Un moment de découverte mutuelle très enrichissant pour chaque chorale !

Pour clore cet après-midi convivial, les choristes d'Ambiance et du Conservatoire de Musique et de Danse monteront sur scène pour interpréter ensemble *Y'a d'la joie* de Charles Trenet. Un chant populaire connu de tous que le public pourra reprendre en chœur !

→ INFOS

**Samedi 8 février à 14 h,
au Pôle Musical d'Orgemont
Ouvert à tous
Gratuit**



AVANT-PREMIÈRE

Florence Foresti en vrai à Épinay !

L'humoriste la plus en vue du pays nous fera une petite visite le samedi 10 mai à 20h30, à l'Espace Lumière, avec son dernier spectacle. On n'en sait pas plus pour l'instant...

Dans le cadre de la saison culturelle, la Ville accueille Florence Foresti et ce n'était pas prévu ! Aucune mention sur le programme, même les abonnés découvrent l'info en ce début février... L'artiste a décidé de faire une tournée avec son tout nouveau *one-woman-show* et Épinay-sur-Seine fait partie des premières villes où elle présentera son spectacle, quatre mois avant le début de sa tournée officielle, en septembre.

Qui s'en plaindra ? Ici personne puisque les Spinassiens vont donc découvrir Florence Foresti en avant-première. Par contre, le secret reste entier sur le spectacle. Voici ce que l'artiste a simplement expliqué : « *Dès que je m'absente cinq minutes c'est le bordel dans ce pays. Je me vois donc dans l'obligation de remonter sur scène au plus vite afin de remettre un peu d'ordre dans ce merdier. Première parisienne : 16 septembre 2014. D'ici là, tâchez de tenir bon.* » Pour nous, ce sera donc le 10 mai, à l'Espace Lumière, bien avant les Parisiens... Une fois n'est pas coutume !

Une forte personnalité

Après tout, elle n'est pas parisienne Florence Foresti. Originnaire de Vénissieux, près de Lyon, elle a grandi dans une famille « normale ». Elle est une petite fille « normale » jusqu'à ce que : « *à 8 ans, je suis brusquement devenue une sorte de garçon manqué, un chef de bande* », reconnaît-elle. Ce changement de personnalité sera déterminant pour sa vie, sa carrière... C'est en 1998 que Florence Foresti trouve sa voie et fait ses débuts au café-théâtre au sein d'un trio féminin : Les Taupes models.

Spectacle après spectacle, elle gagne en notoriété et en reconnaissance. En 2007, elle fait une pause bébé et déclare : « *J'avais peur d'être transformée par la maternité. Peur que le sens des réalités me fasse perdre mon humour, l'autodérision nécessaire à ma création. J'avais peur que ma carrière s'arrête.* » Finalement, rien ne s'est arrêté, au contraire, la maternité lui a inspiré son fameux *Mother Fucker*. Un grand succès sacré « meilleur *one-man-show* » au Globes de cristal en 2010 ! Et ce dernier cru ? Eh bien il faudra pousser les portes de l'Espace Lumière pour en savoir plus...

→ INFOS

Samedi 10 mai à 20h30, à l'Espace Lumière

Tarif unique : 25 € (tarif pour les abonnés à 18 €)

Réservations dès maintenant au 01 48 26 45 00

ESPOIR EN TÊTE

Une séance de ciné pour la bonne cause



Pour la 9^e année consécutive, la Ville d'Épinay-sur-Seine se mobilise en faveur de la recherche sur le cerveau, en s'associant à l'action nationale menée par le Rotary-Club, « Espoir en tête ».

Mardi 4 février à 19h30, la Ville, le Rotary-Club et le cinéma Méga CGR d'Épinay-sur-Seine vous invitent à assister, en avant-première, à la projection de *Dans l'ombre de Mary*, le dernier film tous publics des studios Disney. Cette séance de cinéma, pour les petits et les grands, permettra de collecter des fonds en faveur de la recherche sur le cerveau, le système nerveux et ses pathologies (maladies d'Alzheimer, de Parkinson, épilepsie, sclérose en plaques...).

« Espoir en tête »

Pour l'achat d'une place à 15 €, 8 € seront reversés à la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau dans le cadre d'« Espoir en tête ». Créée en 2005 par le Rotary International, mouvement particulièrement actif dans les domaines humanitaire, social et de la santé, cette action nationale a déjà permis de collecter plus de 6,6 millions d'euros. Des fonds qui ont été reversés à 38 laboratoires ou équipes de recherche pour l'acquisition d'équipements de très forte puissance et de très haute technologie.

La Ville se mobilise

Comme chaque année, la Ville d'Épinay-sur-Seine s'associe à cette action caritative.

Si vous aussi vous souhaitez participer et profiter d'un spectacle en famille, il vous suffit de commander vos places auprès du Rotary-Club d'Épinay-sur-Seine.

→ INFOS

Avant-première le mardi

4 février à 19h30

Cinéma Méga CGR

(5, avenue Joffre)

Tarif: 15 €

(dont 8 € reversés à la FRC)

Commandez vos places

au 0760996061 ou au 06 08 21 49 46

Plus d'informations sur le site internet

www.espoir-en-tete.org



Dans l'ombre de Mary

Inspiré de faits réels, le film raconte l'histoire extraordinaire et méconnue de la création du film *Mary Poppins*. C'est aussi l'histoire de la relation houleuse qu'entretenaient le légendaire Walt Disney et l'auteure Pamela Lyndon Travers, une relation si tendue que le film faillit bien ne jamais voir le jour...

Sortie nationale en salle le mercredi 5 mars

Réalisé par John Lee Hancock

Durée: 2h05

PARADIS INDIEN

Bollywood on light, première !

Partez à la découverte de l'Inde... Entre tradition et modernité, vous êtes invité à traverser les terres de ce lointain pays, le dimanche 23 février.

Fermez les yeux, vous êtes à Bollywood ! Le temps d'une journée, l'Espace Lumière est dédié aux cultures indiennes. De nombreux stands s'installent avec produits artisanaux, prêt-à-porter, bijoux, soins esthétiques, henné... Vous pourrez déguster des spécialités, découvrir la langue avec l'école Kavita Garg ou goûter à la littérature indienne sur le stand de la librairie qui accueille deux auteurs : Gin Piau et Laurent Adiceam. À moins que vous ne vous laissiez tenter par l'agence de voyage Bolly'Agency...

Une comédie musicale

Indian Ocean (le groupe qui a participé à *Un Incroyable Talent* sur M6) monte une mini-comédie musicale avec des danses de Bollywood et des tubes indiens. Vous pourrez apprécier le Bharatanatyam, une danse clas-

sique ancienne originaire du sud de l'Inde, ou la danse Banghra colorée et dynamique, mais aussi les très modernes Waris Punjab Di reflétant les couleurs du nord de l'Inde, et Adaiyaalam qui présentent des chorégraphies de hip-hop/break. Écoutez aussi le fameux Rashmi Kant ou appréciez le défilé de mode haute couture avec la boutique spinassienne Narkis Fashion.

→ INFOS

Dimanche 23 février, de 10h à 20h

Espace Lumière

Entrée libre

Plus d'informations par mél : auparadisindien@gmail.com

ou sur la page Facebook : Au Paradis Indien



Du mardi 4 au dimanche 16 février

Une exposition de photos d'Atilla Alp Bolukbasi s'installe dans le hall de l'Hôtel de Ville du mardi 4 au dimanche 16 février. Nommée « Autour de Trabzon », elle rassemble une vingtaine de portraits aux couleurs chatoyantes, des paysages de cette région de Turquie...

→ INFOS

Vernissage le vendredi 7 février à 18h30

Réservation, au 01 49 71 98 27

TRABZON

En image et en musique

Samedi 1^{er} mars

Dix ans déjà qu'à la même période, chaque année, l'Espace Lumière vibre aux rythmes de la musique folklorique de la mer Noire. Dans une ambiance chaleureuse et colorée, la musique traditionnelle de Trabzon sera à l'honneur le samedi 1^{er} mars, avec le chanteur Ismail Cumhur et le musicien Ali Bulut. Une soirée exceptionnelle pour découvrir la ville de Trabzon, dans le nord-est de la Turquie.

→ INFOS

Samedi 1^{er} mars dès 19h, à l'Espace Lumière

Tarif: 15 € / gratuit pour les moins de 12 ans

Réservations auprès de l'association au 06 60 78 61 61

GRAND JEU

Tout est permis!

Vous aimez les défis? Un jeu est organisé le 26 février, un peu comme l'émission *Vendredi, tout est permis...*

Le principe : des équipes s'affrontent lors d'une multitude d'épreuves telles que le mime, la danse, l'improvisation théâtrale... Rendez-vous mercredi 26 février, de 15 h 30 à 18 h 30, au Pôle Musical d'Orgemont. Les équipes seront en immersion comme sur un véritable plateau télé. Le jeu se terminera par un buffet.

Pour y participer, vous pouvez vous inscrire auprès de votre espace Jeunesse dès le mardi 4 février. ■

Tarif: 2,40 €

Places limitées à 10 personnes par espace Jeunesse

Renseignements au 01 49 71 89 03



Au programme des vacances de février

Un stage de foot en salle est proposé aux 12/14 ans du lundi 17 au mercredi 19 février, de 14 h à 17 h 30, au complexe Foot in Five. Il se terminera par un tournoi jeudi 20 février. En parallèle, deux autres tournois de foot sont programmés : vendredi 21 février pour les 15/17 ans, de 14 h à 17 h 30, et pour les 18/25 ans à partir de 20 h. Parallèlement un stage de danse hip-hop est proposé aux 12/17 ans du lundi 17 au vendredi 21 février, de 14 h à 18 h, au centre socioculturel des Écondeaux.

Gratuit

Renseignements et inscriptions dans votre espace Jeunesse



Séjour au ski: inscrivez-vous vite!

Dévaler les pistes enneigées de la station Sainte-Anne vous fait rêver? La direction de la Jeunesse propose aux Spinassiens, âgés de 18 à 25 ans, un séjour de ski à Meyronnes, le centre de vacances de la Ville au cœur du Parc du Mercantour dans les Alpes-de-Haute-Provence, du 14 au 18 mars.

N'hésitez plus et inscrivez-vous à partir du mardi 4 février.

Renseignements et inscriptions dans votre

espace Jeunesse (dans la limite des places disponibles)

Après-midi thématique du PIJ : zoom sur le BAFA

Le Point Information Jeunesse (PIJ) organise des après-midi thématiques une fois par mois. Mercredi 19 février, de 15 h à 17 h, le thème abordé sera la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). La réunion d'information se déroulera en trois temps : la présentation de ce brevet, les formations à suivre (organismes formateurs, durée et déroulement des formations, démarches...) et les aides financières (CAF, Conseil général, Direction départementale de la Cohésion sociale...).



Mercredi 19 février de 15 h à 17 h
Espace Ressources (33, rue de Paris)
Renseignements au 01 49 71 35 00

INFOS

PRATIQUES

L'espace Ressources sera exceptionnellement ouvert samedi 15 février, de 14 h à 17 h, pour présenter les activités du PIJ, le programme des animations vacances des espaces Jeunesse, ainsi qu'une exposition sur le voyage en Serbie des jeunes du Conseil Municipal de la Jeunesse. Un goûter sera offert à partir de 15 h.

Espace Ressources
 Trouvez des infos pour
 votre orientation
 et votre insertion
 professionnelle au Point
 Information Jeunesse (PIJ)
 et à Épijobs. L'équipe
 vous accueille
 au 33, rue de Paris.
 Tél. : 01 49 71 35 00
 Mél : pj@epinay-sur-seine.fr / epijobs@epinay-sur-seine.fr
 Ouvert lundi et mercredi,
 de 10h à 12h30 et de 14h
 à 19h, mardi, jeudi et
 vendredi, de 14h à 19h



Samedi 1^{er} février

La France affrontera l'Angleterre dans le cadre du tournoi des Six Nations 2014. Venez supporter les tricolores au Stade de France!
 Pour les 12/17 ans
 Tarif : 8 €
 Rendez-vous à 16 h à l'espace Jeunesse des Écondeaux



Vendredi 28 février

Venez découvrir Paris by night et plus particulièrement le Quartier latin (à deux pas de Notre-Dame) qui par son âme bohème vous invite à la rêverie.
 Pour les 12/17 ans
 Gratuit
 Rendez-vous à 19 h à l'espace Jeunesse d'Orgemont

Insertion professionnelle
 Vous avez entre 16 et 25 ans et vous recherchez un emploi ou une formation? La Mission Intercommunale pour l'insertion des Jeunes (MIJ) d'Épinay-sur-Seine vous accompagne et vous conseille. Située avenue Salvador Allende, elle vous accueille le lundi de 13h30 à 17h15, de mardi au jeudi de 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17h15 et le vendredi de 9 h à 12h30. La MIJ est aussi sur les réseaux sociaux : sur facebook (Mission Intercommunale pour l'insertion des Jeunes - MIJ) et sur twitter (@MIJ93)

Samedi 22 février

Voici une occasion unique de voir les Harlem Globetrotters avec les ambassadeurs du basket US! Un spectacle mêlant basket et humour pour toute la famille!
 Pour les 12/17 ans
 Tarif : 9,60 €
 Rendez-vous à 18 h à l'espace Jeunesse du Centre-ville



Inscriptions auprès de l'espace Jeunesse de votre quartier

• Espace Jeunesse d'Orgemont

31, rue de Marseille
 Tél. : 01 48 41 50 07

Mél : jeunesse.orgemont@epinay-sur-seine.fr

• Espace Jeunesse des Écondeaux

Parc de la Chevette
 Tél. : 01 49 71 02 19

Mél : jeunesse.econdeaux@epinay-sur-seine.fr

• Espace Jeunesse du Centre-ville

5, rue Dumas
 Tél. : 01 48 21 41 02

Mél : jeunesse.centreville@epinay-sur-seine.fr

• Espace Jeunesse de La Source-Les Presles

7, rue François Couperin le Grand
 Tél. : 01 42 35 33 43

Mél : jeunesse.sourcepresles@epinay-sur-seine.fr

VACANCES D'HIVER

On ne va pas s'ennuyer !



Le programme des vacances d'hiver, du lundi 17 au vendredi 28 février, s'annonce varié pour les jeunes Spinassiens avec de nombreuses activités proposées par la Ville.



Des vacances sportives

■ Avec son **dispositif « Ticket sport »**, l'École Municipale du Sport (EMS) propose de nombreuses activités aux jeunes. Pendant deux semaines, du lundi au vendredi de 14 h à 17 h, direction le Parc Municipal des Sports pour des stages de football, badminton, tennis de table ou danse.

Ouvert à tous, à partir de 8 ans

Gratuit, inscriptions sur place

Renseignements au 01 49 71 32 82

Quels centres de loisirs restent ouverts ?

Les enfants de maternelle seront regroupés au sein des centres de loisirs Rousseau, Lacépède, Jaurès Nord, Alexandre Dumas, Renoir et Pasteur. Quant aux élémentaires, ils seront accueillis dans leur centre de loisirs habituel.

■ Le traditionnel « **Génération Basket Camp** », organisé par le Club Sportif Multisections d'Épinay-sur-Seine (CSME), aura lieu, cette année, du lundi 17 au vendredi 21 février. Chaque matin, de 9 h 30 à 11 h 30, les enfants de 7/11 ans seront réunis dans le gymnase du Parc Municipal des Sports, suivis l'après-midi des 12/17 ans, de 14 h à 17 h. Les enfants de 4/6 ans ne seront pas en reste avec une initiation conçue spécialement pour eux, de 9 h 30 à 11 h 30, au gymnase Raymond Lemaître (27, avenue d'Enghien).

Ouvert à tous

Gratuit, inscriptions sur place

Renseignements au 01 42 35 06 42

■ Pour les jeunes à partir de 12 ans, des **stages de foot et de danse**, ainsi qu'un tournoi de football interquartiers, seront organisés pendant les vacances.

Plus d'infos en pages Jeunesse (pages 20 et 21)

Dans les centres de loisirs

Les centres de loisirs maternels offrent une large palette d'activités : spectacle de marionnettes, initiation au basket, cinéma, médiathèque... Les tout-petits profiteront de sorties en plein air dans les parcs de la région.

Pour les plus grands, les vacances seront aussi bien remplies : piscine au Canyon, patinoire, bowling, rencontres sportives...

L'accueil se fera uniquement à la journée : arrivée entre 7 h 30 et 9 h et départ entre 17 h et 19 h pour les maternels ; arrivée entre 7 h 30 à 9 h (8 h à V. Hugo et Pasteur) et départ entre 17 h 30 et 19 h pour les élémentaires.

Renseignements auprès des centres de loisirs de votre quartier

Du côté des centres socioculturels

Vous ne manquerez pas non plus d'activités dans les centres socioculturels. Dans chacun, le centre de loisirs Animations Tous Azimuts fonctionnera normalement. Des activités et des sorties famille seront aussi au programme, ainsi que des ateliers parents/enfants.

Renseignements auprès du centre socioculturel de votre quartier



L'aire de jeux pour les enfants.



Le terrain multisports en gazon synthétique.



LA SOURCE-LES PRESLES

Au Petit Bois, de nouveaux espaces de jeux

Dans le cadre du Projet de rénovation urbaine, l'OGIF procède à des aménagements au sein de la résidence du square du Petit Bois. Les locataires pourront ainsi profiter d'un meilleur cadre de vie et les riverains de nouveaux espaces publics.

Après les travaux de réhabilitation des bâtiments du 41-49, avenue de la Marne, menés ces dernières années par le bailleur social OGIF (menuiseries, façades, parties communes, électricité), c'est au tour des espaces extérieurs d'être repensés. Clarifier les espaces publics et privés afin d'en améliorer l'entretien, c'est l'objectif principal de cette opération de résidentialisation (*lire ci-dessous*) qui s'achèvera fin 2014.

Des espaces différenciés

Les travaux engagés fin octobre ont d'ores et déjà permis la création d'une aire multisports en gazon synthétique, pour la pratique des jeux de ballon, et d'une aire de jeux pour les 2-7 ans, du côté de la rue de la Justice. Mais ces nouveaux équipements publics profitent à tous ! Tout comme la voie piétonne qui relie la rue de la Justice à l'avenue de la Marne qui sera réaménagée et rejoindra le domaine public.

Les travaux de résidentialisation comprennent aussi la réorganisation du stationnement pour les locataires (avec plus de places), la réfection des cheminements piétons, de l'éclairage, des espaces verts et l'aménagement de locaux pour les ordures ménagères adaptés au tri sélectif. Ces zones, propriétés du bailleur, seront séparées des espaces publics par une clôture. Afin d'assurer la tranquillité et la sécurité des locataires, des contrôles d'accès à la résidence et aux parkings seront également mis en place.

Ces aménagements importants amélioreront le quotidien des locataires des 125 logements de cette résidence. « *Il ne s'agit pas juste de remettre en état, mais de réaliser une rénovation complète et de qualité* », explique Hervé Dauvergne, de l'OGIF.

Où en sont les travaux ?

Les aires multisports et de jeux pour enfants sont ouvertes au public depuis mi-décembre. Actuellement, les ouvriers s'attèlent à la réalisation du parking nord. Suivront l'aménagement de la traversée piétonne et de l'espace boisé situé derrière l'immeuble. Les travaux se termineront par l'aménagement des espaces à l'avant du bâtiment. L'ensemble des travaux sera livré, en novembre 2014.

La résidentialisation, de quoi parle-t-on ?

C'est un type d'opération de rénovation urbaine qui consiste à réaménager les abords des immeubles afin d'améliorer le cadre de vie des habitants. L'idée maîtresse est de délimiter les espaces privés des espaces publics afin d'assurer une meilleure gestion de chacun et de mieux identifier les usages (jeux, parking, jardin...). Réfection des accès véhicules et piétons, du stationnement, de l'éclairage, plantations, mise en place de contrôles d'accès, amélioration de la collecte des ordures ménagères... les interventions peuvent être variées.



Chaque année en juin, le CSC des Écondeaux organise des Terrasses musicales.

CENTRES SOCIOCULTURELS

Faites bouger votre quartier !

Les centres socioculturels (CSC) proposent chaque mois des activités et animations aux Spinassiens. Un programme élaboré pour et avec eux. Zoom sur celui des Écondeaux.

Avenue Léon Blum, le centre socioculturel des Écondeaux est ouvert tous les jours. Ce lieu de rencontres et d'échanges pour les habitants accueille tout le monde, ceux qui cherchent des renseignements administratifs, ceux qui veulent découvrir de nouvelles activités ou encore ceux qui souhaitent proposer des initiatives pour leur quartier. « *Nous sommes toujours preneurs d'idées nouvelles ou de coups de main pour organiser des événements* », explique la directrice du CSC.

En famille ou pour les enfants

Composée de sept professionnels, l'équipe propose toute l'année des animations collectives pour les familles (ACF) avec de la danse, de la cuisine et des sorties comme, récemment, la visite de la Cité de la Musique, ou en mars prochain, le spectacle de *La Belle & la Bête*, au théâtre Mogador. Quant aux enfants, ils peuvent se retrouver entre

copains l'après-midi ou pour la journée, le mercredi et pendant les vacances scolaires, aux Animations Tous Azimuts (ATA) comme dans les autres CSC de la Ville. Du sport, des activités manuelles, des sorties, le tout encadré par des animateurs. La formule est plus souple que le centre de loisirs.

Par ailleurs, il reste quelques places aux ateliers arts plastiques de 17 h à 18 h 30, le mardi (pour les 4/6 ans) et le vendredi (pour les 8/12 ans).

D'autres activités sont totalement gratuites comme les permanences d'écrivain public et d'aide administrative, les ateliers sociolinguistiques, l'accompagnement à la scolarité pour les élèves du primaire et du collège...

Ensemble

Enfin, plusieurs événements viennent rythmer l'année : les repas partagés (prochain rendez-vous samedi 15 février), les Terrasses musicales en juin, la fête de quartier en octobre, le Noël des enfants, la galette des Rois... De quoi rassembler les habitants du quartier pour des moments conviviaux.

Les prochains rendez-vous dans vos centres socioculturels

- Vendredi 14 février, à partir de 19 h : soirée contes amérindiens au CSC Félix Merlin (sur inscription au 01 48 41 96 39)
- Samedi 15 février, à partir de 19 h : repas partagé au CSC des Écondeaux, avec karaoké (sur inscription au 01 48 26 50 11)
- Vendredi 14 et samedi 15 février : séance de photos au CSC des Écondeaux en vue de l'exposition pour la Journée de la femme. Renseignements auprès du CSC

→ INFOS

4, avenue Léon Blum

Tél.: 01 48 26 50 11

Ouvert de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, sauf le vendredi matin

ACF et ATA : 5 € les dix demi-journées / sorties payantes sur inscription

Ateliers arts plastiques : 26 € pour le trimestre

RYTHMES SCOLAIRES

Parents, enseignants, votre avis nous intéresse

En février-mars, la Ville organise une enquête auprès des parents d'élèves et des enseignants pour connaître leur avis sur la réforme des rythmes scolaires.

Inviter les parents d'élèves et les enseignants à donner leur avis sur la mise en place de la réforme sur les rythmes scolaires, tel est l'objectif du questionnaire qui sera distribué, via le cahier de correspondance des écoliers, mi-février. Simple et court, il suffira de quelques minutes pour y répondre. Les questions concerneront les nouveaux jours d'école, les horaires de classe, l'accueil périscolaire... « Cette consultation nous permettra notamment de savoir si les familles spinassiennes et les enseignants sont plutôt favorables à l'école le mercredi matin ou le samedi matin », explique Daniel Le Danois, adjoint au maire chargé des Affaires scolaires.

L'avis des enfants

Ils seront aussi amenés à choisir entre trois scénarios pour les horaires de classe. Enfin, à la suite du souhait exprimé par les parents d'élèves, un espace permettra également aux enfants de donner leur avis.

Parents et enseignants auront jusqu'au vendredi 21 mars pour renvoyer leurs réponses grâce à l'enveloppe T



Le 15 janvier, lors d'une réunion avec les parents d'élèves, l'Inspecteur et le délégué départemental de l'Éducation nationale, l'adjoint au maire aux Affaires scolaires Daniel Le Danois, et la direction de l'Éducation de la Ville.

pré-affranchie jointe au questionnaire. Le dépouillement sera organisé ensuite, à l'école Georges Martin, en présence des groupes de travail réunissant des directeurs d'écoles et des fédérations de parents d'élèves désignés.

Inscrivez vos enfants pour la rentrée 2014!

Du lundi 3 février au vendredi 28 mars, les inscriptions pour l'entrée à l'école maternelle sont ouvertes auprès du service scolaire. Qui est concerné? Les enfants nés en 2011 ou nouvellement domiciliés à Épinay-sur-Seine. Les plus jeunes, nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2012, seront placés sur une liste d'attente.

Les parents sont invités à se rendre dans l'une des mairies annexes (1, rue Mulot ou place d'Oberursel) afin de fournir les documents nécessaires: le livret de famille ou l'acte de naissance, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer...) et le carnet de santé avec les vaccins à jour (DT polio de moins de 5 ans). Pour une demande de dérogation, la personne ayant la garde des enfants doit fournir un justificatif de domicile.

Dans le cas d'un hébergement chez l'habitant, il faut apporter une attestation sur l'honneur de l'hébergeant, avec une pièce d'identité à l'adresse actuelle et deux justificatifs de domicile de moins de 3 mois à son nom, ainsi qu'un document administratif ou professionnel au nom de l'hébergé et comportant l'adresse de l'hébergeant.

Cette inscription est obligatoire, mais elle ne concerne pas les enfants déjà scolarisés dans un établissement de la Ville.

Où s'inscrire?

■ à la mairie annexe (1, rue Mulot): les lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 11 h et de 13 h 30 à 16 h, le samedi de 8 h 30 à 11 h.

Tél.: 01 49 71 99 30

■ à la mairie annexe d'Orgemont (place d'Oberursel): les lundi, mercredi et vendredi de 13 h 30 à 16 h. Tél.: 01 48 41 25 25



Saint-Valentin : une façon originale de dire je t'aime !

À l'occasion de la Saint-Valentin, le vendredi 14 février, la Ville publiera vos messages d'amour sur ses panneaux d'information électroniques, son site internet et son compte Twitter.

Pour cela, il vous suffit de remplir le coupon-réponse figurant dans le n° de janvier d'*Épinay en scène* et de le retourner à la Direction de la communication (1, rue Mulot - 93800 Épinay-sur-Seine) avant le 12 février. Vous pouvez aussi remplir ce formulaire directement sur le site de la Ville : www.epinay-sur-seine.fr

Inscrivez votre message dans les cases qui représentent le format exact du panneau électronique : n'oubliez pas de laisser une case entre chaque mot et d'utiliser une case pour la ponctuation. Attention, les mots ne doivent pas être coupés.



Oberursel : vous avez sûrement des souvenirs

En 2014, nous fêtons les cinquante ans du jumelage avec la ville allemande Oberursel, qui remonte à 1964. Les Spinassiens sont invités à apporter au service des Archives de la Ville (1, rue Mulot) les documents en leur possession concernant des voyages, des visites, des souvenirs d'Oberursel (correspondances, photos, affiches, vieux journaux et objets...). Ces documents ou objets peuvent être donnés à la Ville ou seulement prêtés. Le temps de les numériser et ils vous seront rendus. Toute trace des échanges franco-allemands compte, n'hésitez pas à ressortir votre vieille boîte à chaussures pleine de souvenirs!

Renseignements auprès du service des Archives, au 01 49 71 98 18



Élection de miss Carnaval, on se prépare !

L'élection de la prochaine miss Carnaval, organisée par l'Amicale des Antillais, aura lieu samedi 15 mars, à 20 h, au Pôle Musical d'Orgemont. Pour s'inscrire, il faut être âgée de 18 à 25 ans (ou 16 ans avec autorisation parentale). La gagnante du concours sera à l'honneur lors du prochain carnaval de l'ADA, le dimanche 22 juin.

Renseignements au 0627225183 ou 0662400888



Le recensement continue jusqu'au 22 février

La campagne annuelle de recensement, qui se déroule jusqu'au 22 février, concerne 8 % des Spinassiens. Répondre au recensement est à la fois un acte civique et obligatoire en vertu de la loi du 7 juin 1951. En effet, en fournissant des données sur le logement, les habitants et leurs caractéristiques, il permet de déterminer les infrastructures nécessaires aux besoins de la population (écoles, pharmacies...) ou encore le montant de certaines subventions.

Plus d'informations auprès du service des Affaires générales (tél. : 01 49 71 99 01) ou sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Tentez votre chance au loto du Twirling-Club

Le samedi 22 février, le club de twirling-bâton d'Épinay-sur-Seine organise un loto au gymnase Félix Merlin, de 17 h à 21 h 30. Des animations sont également prévues, ainsi qu'un stand avec des sandwiches, des gâteaux et des boissons. Ce loto, organisé pour la deuxième année par cette association, permettra de financer les déplacements de l'équipe, nombreux au niveau national.

Samedi 22 février, à 17h

Gymnase Félix Merlin

Prix des cartons : 8 € les 3 et 15 € les 6

Renseignements au 0651959306



Venez écouter de belles histoires!

« Histoires communes », c'est reparti pour un tour ! Le festival de contes revient dans les médiathèques de la Communauté d'agglomération Plaine Commune. Des histoires en veux-tu en voilà, il y en aura pour tous les goûts jusqu'en juin. À Épinay-sur-Seine, ça commence samedi 15 février, à 15h à la Médiathèque Camus, avec Souleymane Mbodj pour *Le Miroir de la parole* (à partir de 6 ans).

Retrouvez toutes les infos ainsi que les rendez-vous dans les autres médiathèques de l'agglomération sur www.mediathèques-plainecommune.fr

Jeunes et citoyens

Le jeudi 6 mars, près de 530 Spinassiens sont attendus à l'Espace Lumière, pour recevoir leur carte d'électeur. Cette cérémonie de citoyenneté marque une étape importante dans la vie de ces jeunes citoyens : ils ont eu ou auront 18 ans le jour du scrutin et seront appelés à voter pour la première fois de leur vie.

Jeudi 6 mars, à 18h 30

Espace Lumière

Sur invitation



Ça se passe en février dans votre médiathèque

- Venez découvrir l'exposition « **Dur d'être un héros** » à la Médiathèque Colette jusqu'au 1^{er} mars. Des dessins de l'auteur-illustrateur jeunesse Bruno Heitz présentent des anti-héros attachants et drôles. L'occasion aussi de découvrir ses livres, disponibles dans les médiathèques.
 - En lien avec le festival de contes « Histoires communes », la Médiathèque Colette met en place, en février, **deux nouveaux rendez-vous de lecture collective** : pour les petits avec « 1, 2, 3 histoires » (samedis 15 et 22 février à 15h) et pour les adultes (samedi 22 février à 11h).
 - À la fin du mois, à la Médiathèque Colette, un **atelier d'écriture** sera organisé avec Casey, une rappeuse française d'origine martiniquaise. Cet atelier se déroulera du mardi 25 février au samedi 1^{er} mars, de 15h à 17h. Le samedi 1^{er} mars, à 10h 30, une restitution du travail collectif sera présentée à la médiathèque.
 - Et toujours, chaque mois à la Médiathèque Colette, les **petits-déjeuners lecture** (prochain rendez-vous, samedi 8 mars à 10h 30) et les séances de **jeux vidéo** (prochain rendez-vous, mercredi 12 février à 16h).
- Renseignements et inscriptions pour les ateliers au 01 71 86 35 00**

EN FÉVRIER

Des concerts pour les petits et les grands



Idir revient...

Le célèbre poète berbère revient chanter à Épinay-sur-Seine dimanche 9 février. Il y a plusieurs années de cela, l'expression « world music » a été inventée pour lui et son *A Vava Inouva*. Aujourd'hui, il a largement ouvert la voie. Avec sa voix toujours aussi envoûtante, il revient à l'Espace Lumière. Idir nous a manqué, le revoir ici, quel plaisir ! La douceur de l'entendre à nouveau, la chaleur de ses berceuses, de ses souvenirs enchanteurs chantés, le son de sa guitare et de sa flûte, rythmés par la derbouka... voici

l'occasion de s'envoler vers cette contrée qu'il a quittée, ce village de montagne au cœur de la Kabylie. Nostalgie et émotion au programme !

Dimanche 9 février à 16h 30, à l'Espace Lumière

À partir de 10 ans

Tarifs : 25, 18 et 14 €

Réservations au 01 48 26 45 00



Si vous souhaitez assister à ce concert sans vos enfants et s'ils sont âgés de 1 à 6 ans, faites appel à la Garderie éphémère, un service offert aux spectateurs... Plus d'infos sur le site www.epinay-sur-seine.fr ou à la Maison du Théâtre et de la Danse.

L'Histoire du soldat de Stravinsky, la mémoire de la Grande Guerre

Ce concert, monté par plusieurs conservatoires du Département (Pierrefitte-sur-Seine, Aubervilliers-La Courneuve, L'Île-Saint-Denis, Épinay-sur-Seine, Villeta-neuse et Saint-Ouen), en partenariat avec les Archives Nationales, est un hommage aux soldats de la Grande Guerre. Il est programmé au Pôle Musical d'Orgemont le vendredi 14 février, avec en première partie les élèves du Conservatoire d'Épinay-sur-Seine.

Il y a cent ans, la Grande Guerre a dévasté l'Europe. Durant le conflit, Igor Stravinsky compose *L'Histoire du soldat*. Son œuvre illustre la volonté des musiciens de pratiquer leur art en temps de guerre, le climat généré par ce conflit et l'apparition de nouveaux langages.

L'Histoire du soldat, inspirée d'un vieux conte russe (un soldat rencontre le diable lors d'une permission), décline le mythe de Faust en faisant appel au jazz, à la danse et au cirque ambulants.

Vendredi 14 février à 19h, au PMO

Entrée libre sur réservation au 01 48 26 89 52



Découvrez l'œuvre et son contexte lors d'une pause musicale à la Médiathèque Colette samedi 8 février avec, de 10h à 10h45, la présentation du contexte historique par l'historien Hugues Lechary, et de 10h45 à 11h45, la présentation de l'œuvre elle-même par Thierry Fournié, professeur de culture musicale au Conservatoire. Entrée libre

Le Ciné Zinzin, pour les bambins

Manque d'inspiration pour occuper les enfants pendant les vacances ? Voici une activité qui n'en manque pas : *Le Ciné Zinzin* ! Cette séance de cinéma pas comme les autres s'agrément de musique, de voix et de bruitages en live. Ce ciné-concert est un spectacle vivant à part entière, qui saura enchanter toute la famille. On y trouve neuf contes venus des quatre coins de la planète (France, Mexique, Irlande, Japon, Angleterre, Sierra Leone, Australie, Haïti), tous plus absurdes, fous ou poétiques les uns que autres.

Mardi 25 février à

14h 30, au PMO

À partir de 5 ans

Tarifs : 8 et 3 €

Durée : 45 min

Réservations au 01 48 41 41 40



VINCENT DEBIEU

Il marque des paniers en fauteuil

Vincent Debieu a grandi dans le Centre-ville, non loin du Parc Municipal des Sports, qu'il connaît par cœur! Aujourd'hui entraîneur et joueur de handibasket, alors que lui-même est valide, il a trouvé une voie qui lui convient bien.

Vincent Debieu est entraîneur de handibasket depuis quelques années maintenant. Valide, rien ne le destinait à pratiquer ce sport et pourtant, au fil de rencontres et « *l'esprit ouvert* », le jeune homme de 27 ans a découvert un univers « *passionnant et enrichissant* » : le handisport.

Vincent Debieu a grandi rue Dumas, dans le Centre-ville. Enfant, il est inscrit au Club Sportif Multisections d'Épinay-sur-Seine où il fait d'abord de l'athlétisme à 8 ans, puis du football vers 13-14 ans. Quand il décide de passer son brevet d'État d'éducateur sportif, il intègre tout naturellement l'École Municipale du Sport pour s'occuper, à son tour, des jeunes Spinassiens.

Une découverte enrichissante

C'est au cours de sa formation qu'il découvre le handisport. « *Cela fait partie du cursus obligatoire et ça m'a tout de suite donné envie de m'y plonger* », explique Vincent Debieu qui depuis évolue dans ce domaine avec plaisir. Il y a cinq ans, il rejoint le Club de handibasket de Saint-Ouen pour devenir entraîneur. C'est la seule équipe en Seine-Saint-Denis, l'une des dix d'Île-de-France. Une opportunité que le jeune sportif saisit à pleines mains quand elle se présente!

« *C'est courant pour les équipes de handibasket d'avoir des entraîneurs valides. Les joueurs ont un handicap de naissance ou à la suite d'un accident, mais ce sont des athlètes comme les autres, il faut juste adapter l'entraînement à chacun.* » Depuis, deux fois par semaine, il entraîne donc son équipe de 7 joueurs, dont certains évoluent en équipe de France. L'équipe joue au niveau national. Donc ils parcourent ensemble la France au gré des compétitions. Le handibasket se joue comme le basket : même terrain, même ballon, même temps, mêmes paniers... « *La faute de pied est juste remplacée par le poussé de roue!* » Tous jouent avec des fauteuils adaptés, avec des roues plus évasées et une troisième petite roue à l'arrière pour ne pas basculer. Les fauteuils vont vite et « *quand il faut freiner, c'est avec les mains* »!



Des expériences formatrices

Il y a deux ans, Vincent Debieu a passé un diplôme spécialisé d'entraîneur handisport. L'an dernier, il a aussi rejoint le comité régional handisport du Val-de-Marne afin de développer le handisport dans ce département et de sensibiliser les jeunes aux notions de handicap et de sport. Il intervient ainsi dans des écoles, auprès des futurs éducateurs sportifs, dans des centres pour jeunes handicapés... Sur cette lancée, le jeune homme suit actuellement une formation pour devenir formateur officiel.

De ses multiples casquettes, Vincent Debieu retire désormais suffisamment d'expériences pour se lancer dans le coaching sportif. Il intervient ainsi auprès de particuliers, valides ou non, pour proposer des entraînements adaptés à chacun. Son espoir : que de plus en plus de gens découvrent, comme lui, le handibasket.

→ INFOS

Tél.: 06 10 52 16 06

Mél: vincentdebieu@9online.fr



Des travaux dans la ville

En plus du grand projet de rénovation urbaine, de multiples travaux d'embellissement et d'entretien sont menés dans la ville. Destinés à améliorer votre cadre de vie, ils modifient parfois le quotidien. Cette page vise à vous informer de ces autres transformations réalisées pour votre mieux-vivre.



Place d'Oberursel.

Des travaux jusqu'en mai place d'Oberursel

Pour accompagner l'arrivée du tramway T8, la Communauté d'agglomération Plaine Commune réaménage la place d'Oberursel, au centre d'Orgemont. Les travaux ont débuté mi-janvier pour une durée de quatre mois environ. Au programme : la réorganisation du parking, la requalification des trottoirs et la rénovation de l'éclairage public. À noter : pendant le chantier, des places de stationnement peuvent être ponctuellement neutralisées.

Rue de l'Avenir: les travaux se terminent

Provisoirement arrêté suite à une procédure administrative, le chantier de requalification de la rue de l'Avenir a repris. Les travaux de dévoiement des réseaux, de réfection de la chaussée et le marquage au sol devraient être terminés dans le courant du mois de février. Pour rappel, vous pouvez désormais circuler à double sens dans cette rue.



Rue de l'Avenir.



Villa Nicolas.

La villa Nicolas fait peau neuve

Après les travaux de modernisation et d'enfouissement des réseaux, les ouvriers vont s'atteler dans le courant du mois de février et/ou mars à la réfection du revêtement de chaussée.

Enfouissement des réseaux: au programme en 2014

Cette année, le programme d'enfouissement des réseaux électriques se poursuit. Cela permettra d'offrir un paysage urbain plus agréable et d'améliorer la sûreté de l'approvisionnement. Après les rues Georges Picot, Lucien Guillou et Félix Merlin, où les travaux sont en cours, ce sont les rues du Mont Gerbault, Jules Michelet, Gambetta, Berthe, Léguillon, Gérard Lenoir et Henri Poincaré qui seront concernées dans le courant de l'année.

Vigilance hivernale

Si cet hiver nous a réservé des semaines plutôt douces, la baisse des températures et le gel peuvent causer en cette saison des dégâts sur la chaussée et les trottoirs (nids-de-poule, fissures). Pour y remédier, une équipe d'astreinte est mobilisée pour réaliser au besoin, en complément des gros travaux programmés, des petites interventions de réfection.

SENSIBILISATION À LA PROPRETÉ

Ils sont sur le terrain!



Dans le cadre du dispositif de la Bourse au permis, les jeunes lauréats doivent participer à une campagne d'information sur la propreté. Leur permis contre quelques heures de bénévolat, une expérience « enrichissante » pour ces jeunes Spinassiens.

Pascal, 25 ans, vient d'obtenir son permis de conduire et Graziela, 20 ans, son examen du code. Tous deux font partie des 29 jeunes lauréats de la Bourse au permis 2013.

Ce dispositif repose sur un échange : la Ville finance une grande partie des frais de formation au permis de conduire ; en retour, les jeunes participants s'engagent à s'investir dans une mission d'intérêt public auprès des Spinassiens. Comme l'an dernier, il s'agit pour eux de sensibiliser les habitants à la propreté dans les rues, notamment au bas des immeubles souvent jonchés d'ordures jetées par les fenêtres.

À deux reprises déjà, Pascal, Graziela et les autres jeunes sont donc allés à la rencontre des habitants du quartier du Centre-ville pour les sensibiliser au respect de leur cadre de vie. Vêtus de gilets orange, ils font du porte-à-porte, distribuent des tracts d'information, discutent avec les commerçants... « *On échange sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire, on essaie de connaître leur ressenti, explique Graziela qui habite ce quartier. Certains sont très intéressés, de tous âges et de toute catégorie sociale, mais on a l'impression que sans amende, rien ne changera vraiment...* » Encadrés par des agents de la Ville et de la Communauté d'agglomération Plaine Commune, ils doivent dresser le bilan de leur action après chaque journée. Une façon d'adapter les messages par la suite. Car il n'est pas toujours évident de trouver la bonne approche.

Pascal, lui, a fait du porte-à-porte. « *Ça n'est pas facile d'entrer en communication avec les gens, la plupart n'ouvre*



pas leur porte ! Et quand on discute avec ceux qui nous ouvrent, ils semblent déjà au courant, on ne touche pas forcément les bonnes personnes... »

C'est un travail de longue haleine. Le petit groupe sera d'ailleurs de nouveau sur le pont en février pour une autre journée de bénévolat, ainsi que début avril pour l'opération Berges saines. Ce sera ensuite au tour des nouveaux lauréats de la Bourse au permis de prendre le relais.



Bourse au permis 2014, inscrivez-vous jusqu'au 19 février

Ce dispositif s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 25 ans, résidant à Epinay-sur-Seine depuis au moins deux ans et pour qui le permis de conduire est nécessaire à l'insertion sociale et/ou professionnelle. Les candidats doivent présenter leur situation (familiale, professionnelle, sociale, scolaire) et surtout leurs motivations personnelles. La sélection se fera sur la volonté de chaque candidat de partager, d'aider et de se rendre utile à la collectivité.

Service Prévention

7, rue Mulot - Tél. : 01 49 71 98 78 ou 01 49 71 98 82

Inscriptions jusqu'au 19 février sur www.epinay-sur-seine.fr

Les dossiers incomplets ne pourront pas être étudiés

SÉJOUR À RHODES

Préinscriptions le 4 mars 2014



Autres séjours

Pour le séjour annuel à Pleubian (Côtes-d'Armor), les inscriptions se tiendront le mardi 6 mai. Pour Le Pradet (Var), ce sera le mardi 3 juin.

Du dimanche 11 au dimanche 18 mai, partez à la découverte de Rhodes avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Hébergés à l'hôtel-club 5* Mitsis Rodos Village, vous pourrez profiter des joies du farniente et de la baignade, mais aussi de nombreuses activités ludiques, sportives et culturelles sur cette île grecque de la mer Égée. Un tour de l'île et une excursion sur celle voisine de Symi sont notamment au programme. Les aînés spinassiens qui souhaitent participer à ce voyage sont invités à s'inscrire le mardi 4 mars, de 13h30 à 16h, au Club Senior.

Attention, le nombre de participants est limité. Les pré-inscriptions sont donc impératives. Si vous êtes intéressé, vous devez venir au Club Senior, avec les photocopies de vos pièces d'identité, carte vitale, carte de mutuelle et du dernier avis d'imposition. Le tarif est calculé en fonction de vos ressources.



INFOS

Renseignements au Club Senior au 01 58 34 69 88

CLUB SENIOR

Les activités de février

- **Lundi 3 février**: jeux de société
- **Mardi 4 février**: danse country
- **Mercredi 5 février**: visite guidée « À la découverte de la Grande Galerie de l'Évolution », au Muséum national d'histoire naturelle
- **Jeudi 6 février**: atelier de relaxation et atelier « mémoire et prévention des chutes » (1^{er} groupe)
- **Vendredi 7 février**
Matin: initiation et perfectionnement en informatique et atelier « mémoire et prévention des chutes » (2^e groupe)
Après-midi: perfectionnement en informatique, initiation à Skype sur ordinateur et atelier de relaxation
- **Lundi 10 février**: jeux de société
- **Mardi 11 février**: danse de salon
- **Mercredi 12 février à 14h**: conférence du docteur Besse sur « Les modifications de l'acuité visuelle avec l'âge, quelle prévention? »
- **Jeudi 13 février**: atelier de relaxation et atelier « mémoire et prévention des chutes » (1^{er} groupe)
- **Vendredi 14 février**
Matin: initiation et perfectionnement en informatique et atelier « mémoire et prévention des chutes » (2^e groupe)

Après-midi: perfectionnement en informatique, initiation à Skype sur ordinateur et atelier de relaxation

- **Lundi 17 février**: jeux de société
- **Mardi 18 février**: chant
- **Mercredi 19 février**: atelier des brodeuses (1^{re} partie)
- **Jeudi 20 février**: danse madison
- **Vendredi 21 février**
Matin: initiation et perfectionnement en informatique
Après-midi: perfectionnement en informatique, initiation à Skype sur ordinateur et atelier « dessin et pastels »
- **Lundi 24 février**: jeux de société
- **Mardi 25 février**: karaoké
- **Mercredi 26 février**: atelier des brodeuses (2^e partie)
- **Jeudi 27 février**: atelier des brodeuses (3^e partie)
- **Vendredi 28 février**: atelier loisirs créatifs

Club Senior

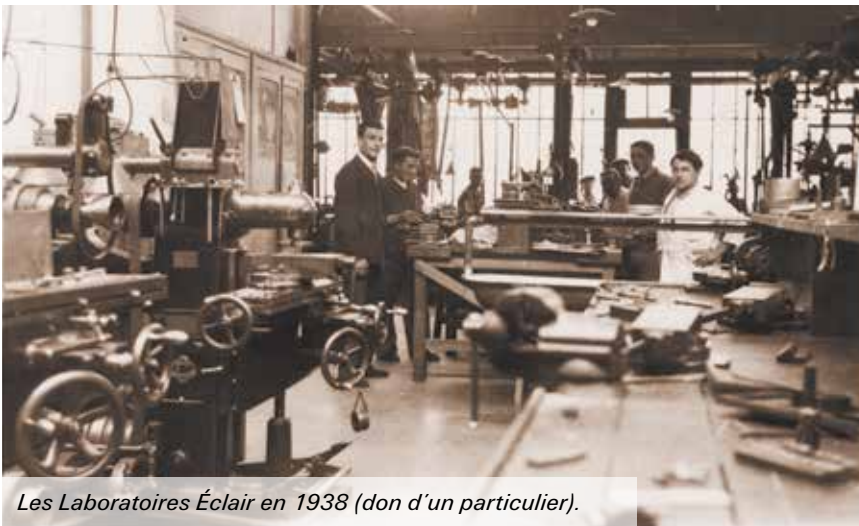
15, avenue de la République - Tél.: 01 58 34 69 88

Ouvert du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Adhésion gratuite.

UN SIÈCLE DE CINÉMA (2)

Le rayonnement
des Laboratoires Éclair

En un demi-siècle, deux activités vont consacrer la renommée des Laboratoires Éclair : le traitement photochimique des films et la fabrication de caméras.



Les Laboratoires Éclair en 1938 (don d'un particulier).

Au début de leurs activités, en 1909, les Laboratoires Éclair fournissent des copies de films aux exploitants français et très vite, ils exportent également à Bruxelles, Milan, Londres et Moscou. Rappelons que les pellicules, à cette époque, étaient extrêmement inflammables à cause du nitrate de cellulose qu'elles contenaient. Les Laboratoires Éclair n'auront de cesse de travailler sur la composition chimique des pellicules pour améliorer leur conservation et la sécurité des utilisateurs.

La Caméréclair, une vraie nouveauté!

À la fin de la Première Guerre mondiale, la société Éclair – qui comprend alors les studios et les laboratoires – est confrontée à de graves difficultés financières. En 1919, le fondateur des Laboratoires, Charles Jourjon, et les dirigeants de la société, Serge Sandberg et Louis Aubert, modifient leur stratégie commerciale afin de s'adapter aux besoins du marché. Éclair va progressivement abandonner la production de films pour s'orienter vers le traitement photochimique des films et la fabrication de caméras, avec notamment la Caméréclair. Quant aux studios, ils sont loués à des producteurs indépendants.

En 1920, des ateliers de mécanique sont construits pour la fabrication de la Caméréclair, conçue par



Plaquette publicitaire de la Caméréclair (1980).

l'ingénieur Jean Méry. Robuste et simple d'utilisation, cette nouvelle caméra va s'imposer rapidement sur un marché jusque-là dominé par le matériel Pathé et Gaumont. Autre déclinaison de ce produit : la

Camérette-Éclair idéale pour les reportages du journal d'information cinématographique, *L'Éclair-Journal*.

À la pointe de la technique

Afin de pouvoir traiter des films de plus en plus longs, Éclair va accroître la capacité de ses laboratoires et moderniser ses installations. Par contre-coup, les capacités de stockage des films vont également augmenter. Pour entreposer les pellicules, l'entreprise fait construire six bâtiments en brique et béton, sur l'autre rive du cours d'eau qui traverse le parc Lacépède, afin de protéger l'usine de tout risque de propagation d'incendie.

En 1934, après le décès de Charles Jourjon, Jacques Mathot est nommé à la direction de l'entreprise. Il opère à son tour une rénovation importante des studios et des laboratoires. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, Éclair est en mesure de proposer aux producteurs de concentrer sur un même site toute la chaîne de production d'un film, du tournage jusqu'au tirage des copies d'exploitation. Trois cents personnes (menuisiers, serruriers, électriciens, décorateurs, machinistes...) travaillent alors au bon fonctionnement de cette usine à rêves.

→ INFOS

Le mois prochain : Les Studios Éclair et les tournages à Épinay-sur-Seine

Vos adjoints au maire

Ils vous reçoivent sur rendez-vous.

Patrice KONIECZNY

1^{er} adjoint chargé de la Culture, des Jumelages et des Associations
Tél. : 01 49 71 89 14

Brigitte ESPINASSE

2^e adjointe chargée des Finances
Tél. : 01 49 71 89 18/89 17

Jean-Claude FLANDIN

3^e adjoint chargé des Bâtiments, des Commissions de sécurité et d'accessibilité
Tél. : 01 49 71 89 71

Danielle LE GLOANNEC

4^e adjointe chargée du Commerce, de l'Artisanat, du Développement local et des Centres socioculturels
Tél. : 01 49 71 26 26

Farid SAIDANI

5^e adjoint chargé de la Politique de la ville, de la Démocratie de proximité et participative
Tél. : 01 49 71 42 71

Patricia BASTIDE

6^e adjointe chargée des Affaires sociales, de la Santé, de la Famille, des Personnes âgées et de la Petite enfance
Tél. : 01 49 71 98 51

Salah BOURDI

7^e adjoint chargé de la Prévention
Tél. : 01 49 71 79 37

Sylvie BLIN

8^e adjointe chargée des Affaires générales, de l'État civil et des Élections
Tél. : 01 49 71 89 18/89 17

Daniel LE DANOIS

9^e adjoint chargé des Affaires scolaires
Tél. : 01 49 71 98 22

Samia AZZOUZ

10^e adjointe chargée des Affaires sportives
Tél. : 01 49 71 32 86

Claude TILLIET

11^e adjoint chargé de l'Environnement, des Berges de Seine, des Parcs et jardins, du suivi de l'exploitation de l'équipement sport et loisirs Le Canyon
Tél. : 01 49 71 89 18/89 17

Abir BEN CHEIKH

12^e adjointe chargée de la Jeunesse
Tél. : 01 49 71 89 03

Séance du jeudi 23 janvier

Voici les points votés lors du dernier Conseil municipal.

- Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 19 décembre 2013
- Vote du Budget Primitif de la commune pour 2014
- Vote des taux de fiscalité directe locale pour 2014
- Adhésion au Groupement d'Intérêt Public (GIP) Maximilien
- Contrat d'affermage pour l'exploitation de l'espace aquatique/remise en forme de l'équipement sports/loisirs : avenant n° 2
- Subvention exceptionnelle au collège Roger Martin du Gard pour un voyage scolaire à Mevasseret Tsion
- Subvention exceptionnelle au collège Jean Vigo pour un voyage scolaire à Barcelone
- Approbation de la convention d'objectifs et de financement de la Caisse d'Allocations Familiales pour le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire concernant le centre socioculturel de La Source-Les Presles
- Approbation de la convention d'objectifs et de financement de la Caisse d'Allocations Familiales pour le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire concernant le centre socioculturel La Maison du Centre
- Approbation de la convention d'objectifs et de financement de la Caisse d'Allocations Familiales pour le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire concernant le centre socioculturel des Écondeaux
- Approbation de la convention d'objectifs et de financement de la Caisse d'Allocations Familiales pour le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire concernant le centre socioculturel Félix Merlin
- Approbation de la convention d'objectifs et de financement de la Caisse d'Allocations Familiales pour le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) du centre socioculturel de La Source-Les Presles
- Approbation de l'avenant n°2013-3 à la Convention Enfance et Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales
- Convention d'objectifs et de financement entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis dans le cadre du fonds de rééquilibrage territorial de l'offre d'accueil petite enfance, pour la crèche collective *L'Arbre enchanté*
- Convention d'objectifs et de financement entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis dans le cadre du fonds de rééquilibrage territorial

- de l'offre d'accueil petite enfance, pour le multiaccueil *Les Petits loups*
- Rapport sur les Zones Urbaines Sensibles 2012/2013
- Aménagement de jardins familiaux rue Henri Wallon : approbation du projet et de l'enveloppe financière des travaux – autorisation de signature et dépôt du permis de construire
- Approbation de la convention de chantier éducatif pour la plantation des jardinières du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau
- Opération de réhabilitation de la salle des fêtes Blumenthal : approbation du programme et de l'enveloppe financière
- Réhabilitation et extension du gymnase Romain Rolland : approbation de l'avant-projet détaillé et de son enveloppe financière - autorisation de déposer et signer le permis de construire
- Classement dans le domaine privé de la commune du parking de la rue de l'Église après désaffectation
- Cession d'un terrain communal sis 17 à 21, rue de l'Église et 3 à 9, avenue du 18 juin 1940 à la SCCV « Les Berges de Seine »
- Versement de la subvention 2014 à l'association du Groupement d'Entraide pour le Personnel Communal (GEPC)
- Modification du régime indemnitaire des agents de catégorie C
- Modification du tableau des emplois
- Compte rendu des décisions du maire en matière de droit de préemption urbain
- Compte rendu des décisions prises par le maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales



■ Prochain Conseil municipal :
jeudi 6 mars, à 20 h 45,
à l'Hôtel de Ville.

Tribune de la majorité

Engagée depuis de nombreux mois, la concertation sur l'application des nouveaux rythmes scolaires - qui verront le jour en septembre prochain - se poursuit avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. Une démarche destinée à débattre des options possibles et à retenir des choix qui emportent l'adhésion de la majorité des partenaires de la Ville et de l'Éducation nationale. Car au-delà des questions d'organisation hebdomadaire, il s'agit de donner un contenu structuré aux temps périscolaires dont la municipalité aura la charge. Une conférence-débat très constructive s'est tenue le 19 novembre dernier à l'Espace Lumière et des réunions régulières sont organisées avec les représentants des parents d'élèves. Rappelons à ce propos que ce projet concerne les 14 écoles

maternelles et les 15 écoles élémentaires publiques de la Ville.

Nous en profitons pour remercier ici l'ensemble des enseignants, des directeurs d'établissements, des parents d'élèves pour leur implication dans ce travail de réflexion. Sans oublier bien sûr le personnel communal, notamment les animateurs, les ATSEM, les éducateurs et intervenants ! D'une façon plus générale, leur mission est plus que jamais fondamentale pour préparer l'avenir de la Nation et pour former les citoyens de demain... N'oublions pas en effet qu'il s'agit là d'un bien commun et partagé : l'école de la République.

Très cordialement,
L'équipe du Maire

Tribunes de l'opposition

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES: NOTRE TRAVAIL A PORTE SES FRUITS

C'est avec une très grande satisfaction que nous avons pris connaissance de l'augmentation de 1044 électrices et électeurs sur la liste électorale de notre ville pour les prochaines élections municipales du 23 mars 2014. Grande satisfaction en ce qui nous concerne car nous avons mené pendant plusieurs mois en tant qu'élu(e) s et citoyens une grande campagne d'inscriptions sur les listes électorales. Affichages, tracts, porte à porte, rencontres dans tous les quartiers, nous avons multiplié les initiatives et les actions pour inciter les spinassiennes et les spinassiens qui ne l'étaient pas à effectuer cette démarche citoyenne d'inscription sur les listes électorales. Et nous avons pu ainsi échanger, discuter, expliquer l'importance du vote, la chance aussi que nous avons de vivre en démocratie et de pouvoir choisir celles et ceux qui gèrent nos collectivités territoriales à tous les niveaux.

Bravo donc à ces 1044 femmes et hommes qui ont accompli cette démarche démocratique majeure ! Quant à nous, nous continuons notre travail de mobilisation républicaine avec un nouveau message fort : le 23 mars prochain, aux urnes citoyens!!!!.

Yannick Trigance-Anne-Sophie Hardy/
Dournes-Batama Doumbia - 06 50 78 00 20

Le Budget 2014 pour notre commune vient d'être voté lors de la dernière séance du Conseil municipal. Il atteint près de 100 millions d'euros. Comme les années précédentes l'opposition ne l'a pas voté. Pour notre compte nous refusons de voter, entre autres, les dépenses de la Police municipale et des caméras de rues (vidéo-surveillance ou vidéo-protection ?, bientôt vidéo-verbalisation) sans aucun rapport avec les résultats ; la délinquance augmente en même temps que les dépenses. De plus, notre Budget communal est obéré par les décisions d'augmenter la TVA, et de réduire les dotations dues par l'Etat. Cela va nous amener obligatoirement, à très court terme à réduire, voire fermer des services publics, comme le veut depuis longtemps, Bruxelles, l'Europe avec la complicité des gouvernements français. L'austérité ce n'est pas pour les riches, ce n'est pas pour les entreprises, mais sont principalement touchées les classes moyennes et défavorisées, ainsi que les Collectivités désormais dans le collimateur du gouvernement (fusion de régions, suppression de communautés d'agglomération et de départements, ...).

Daniel RIGALT, Martine MATMATI, Ghislaine CAILLEUX, élus communistes et alternatifs.

1 enfant spinassien sur 2 vit dans la pauvreté

En France, selon les chiffres (2011), 14,3 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Les enfants sont parmi les plus touchés : 20,3 % des 0 à 17 ans vivent dans un foyer pauvre, soit en moyenne 1 enfant sur 5. En Seine-Saint-Denis, les estimations sont plus élevées avec 37,5 % (2011), chiffre aggravé par la crise. **Épinay est l'une des villes du 93 les plus touchées par la pauvreté**, où le moins de foyers sont soumis à l'imposition des revenus et où la plus grande part de la population est privée d'emploi. La ville compte près de 30 % de familles nombreuses. La pauvreté des enfants y avoisine les 50 % : **1 enfant sur 2 vit dans un foyer pauvre** avec moins de 977 € de ressources par personne et par an (revenus totaux y compris salaires, allocations, aides sociales), **soit moins de 2,67 € par jour**. La place de l'enfant pauvre dans une ville est l'indicateur de sa cohésion sociale et de son futur. À Épinay, il n'y a plus de politique publique qui mette l'enfant pauvre au cœur de l'action municipale.

Pierre Franklin TAVARES
Pour une ville juste envers tous
www.pftavares.fr



Maison de Justice et du Droit

Permanences au 1, rue de la Terrasse, les lundis de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30, les mardis de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h 30, les mercredis de 9 h 10 à 12 h et de 13 h à 17 h 30, les jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30, et les vendredis de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Renseignements

Tél. : 01 48 23 22 27



Défenseur des droits

Une permanence de la déléguée du Défenseur des Droits se tient tous les samedis matin, à l'Hôtel de Ville, de 9 h à 12 h, sur rendez-vous.

Renseignements

Tél. : 01 49 71 99 99



Démarches des Français à l'étranger

Une permanence a lieu à la mairie annexe d'Orgemont le 1^{er} jeudi du mois, sur rendez-vous, de 13 h 30 à 17 h 30. Elle accompagne les administrés dans leurs démarches auprès des consulats de France (mariages, naissances, décès...) et dans leurs démarches d'état civil.

Renseignements

Prochaine date: jeudi 6 février. Tél. : 01 48 41 25 25



Écrivain public

Pour tous travaux de rédaction ou de traduction, des permanences sont assurées par :

■ l'association **Amitié Franco-Marocaine** d'Épinay-sur-Seine assurera une permanence chaque samedi, de 14 h à 17 h, au siège de l'association (114, rue de Paris).

• Maison des Associations - Tél. : 01 49 98 13 80

■ l'**ISM interprétariat** (Inter Service Migrants), dans les centres socioculturels :

• Maison du Centre : les lundis, de 16 h à 18 h

7, rue du Maréchal Maison - Tél. : 01 48 26 10 21

• Félix Merlin : les mardis, de 14 h à 17 h 30, sur rendez-vous

67, rue Félix Merlin - Tél. : 01 48 41 96 39

• La Source-Les Presles : les jeudis de 9 h à 12 h, sur rendez-vous

10, rue Jean-Philippe Rameau - Tél. : 01 49 71 50 25

■ l'association **Epin'aide** au 134, avenue de la République, sans rendez-vous, le mercredi après-midi tous les 15 jours

Prochaines dates : mercredis 12 et 26 février

Tél. : 09 52 39 23 64



Aide pour votre projet de construction

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement 93 (CAUE) est une association qui accompagne gratuitement les particuliers dans leur projet : agencement, aspect architectural, matériaux, HQE... Les permanences ont lieu les 1^{er} et 3^e jeudi du mois, de 14 h à 17 h.

Renseignements

Prochaines dates : les jeudis 6 et 20 février

Prenez rendez-vous auprès du service Urbanisme :

7 bis, rue de Paris. Tél. : 01 49 71 99 62



Info Énergie

Pour toutes questions concernant vos factures d'eau et d'énergie ou des projets de travaux pour faire baisser votre consommation, vous pouvez contacter l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) au 01 48 09 40 90 ou par mél : contact@alec-plaineco.org.



Surendettement

L'association Léo Lagrange, qui agit pour la défense des consommateurs, propose des permanences surendettement pour informer, conseiller et accompagner dans les démarches.

Elles ont lieu les 1^{er} et 3^e jeudis du mois, sur rendez-vous, de 14 h à 16 h 30 au CCAS, 7, rue Mulot.

Renseignements

Prochaines dates : les jeudis 6 et 20 février

Tél. : 01 49 71 98 75



Point Info Cancer

Les associations Une luciole dans la nuit et Vivre comme avant informent les personnes malades de cancers, avec le soutien de la Ville et de la clinique de l'Estrée. Besoin

d'informations pratiques, d'une écoute et/ou d'un soutien ? Un accueil a lieu **chaque jeudi** de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, au Centre de consultation des Presles (21, rue du Cdt Bouchet). Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez aussi appeler le 07 89 01 58 59 pendant ces créneaux horaires. Rendez-vous aussi **une fois par mois**, de 14 h à 17 h. Lors de ces permanences mensuelles, l'association propose des **ateliers esthétiques** (inscription au 06 02 13 45 85).

Les **ateliers hebdomadaires d'activité physique adaptée** ont lieu les vendredis et samedis, de 10 h 30 à 12 h (inscription au 06 72 21 31 52).

Renseignements

Prochaine permanence mensuelle : mardi 11 février

Tél. : 06 72 21 31 52 / Mél : unelucioledanslanuit@orange.fr



Point Écoute Femmes

Des avocats, juristes, médiatrices et psychologues écoutent, orientent et accompagnent les femmes qui ont besoin de conseils. Gratuit, anonyme et confidentiel, cet accueil est assuré,

avec ou sans rendez-vous, le mardi de 14 h à 18 h, le jeudi et le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30, au Point Écoute Femmes, 9, rue du Maréchal Maison (à côté de la Maison du Centre). Sonner à l'interphone « PEF », monter au 1^{er} étage.

Renseignements

Tél. : 01 45 88 09 09 / Mél : ajbf.juristes@yahoo.fr



ADIL 93

Les permanences, sans rendez-vous, se tiennent :

• au **service Logement-FSL**, 7, rue Mulot, les 1^{er} et 3^e jeudis du mois, soit les 6 et 20 février,

de 14 h à 17 h.

Tél. : 01 49 71 99 79

• à la **mairie annexe d'Orgemont** (place d'Oberursel), le 2^e jeudi du mois, soit le 13 février, de 14 h à 17 h, sans rendez-vous.

Tél. : 01 48 41 25 25

• à la **Maison de Justice et du Droit** (1, rue de la Terrasse) le 4^e jeudi du mois, soit le 27 février, de 14 h à 17 h.

Tél. : 01 48 23 22 27



Police Municipale

• Pour les patrouilles et les interventions, tous les jours de 7 h à minuit. Prise et fin de service modulables en fonction des événements.

• Accueil du public du lundi au vendredi de 7 h à 19 h 15.

• Accueil pour les démarches administratives (attestations d'accueil, fourrière, déclarations de chiens dangereux, objets trouvés...) du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h 30, et le samedi de 9 h à 17 h.

Renseignements

Tél. : 01 49 71 99 00

Les prochains rendez-vous de la Maison des Parents

■ **Mardi 4 février, à 14h** : « Initiation aux massages pour jeunes enfants âgés de 1 à 3 ans », séance animée par une instructrice de l'association À portée de mains.

■ **Lundi 10 février, à 14h30** : « L'allaitement maternel », rencontre animée par une consultante en lactation de l'association Solidarilait.

■ **Lundi 10 février, à 18h** : « Les relations parents-ados », illustrées par le film *Les Ailes du désordre*, rencontre animée par la psychologue de la Réussite éducative.

■ **Mardi 11 février, à 18h30** : « La place des parents au sein de l'école », info-débat animée par un juriste de l'Association des Juristes Franco-Berbères.

Permanence d'une psychologue de la Réussite éducative **le lundi 10 février**, de 13h30 à 15h30, pour une écoute, un soutien, une orientation face à toute difficulté rencontrée dans les relations parents-enfants.

Attention, inscription obligatoire pour toutes les rencontres de la Maison des Parents. Leur lieu vous sera communiqué à l'inscription.

Renseignements

Tél. : 01 49 71 42 64



UN APPARTEMENT LIBRE DANS UNE RÉSIDENCE POUR SENIORS

Un appartement pour un couple, de type T2 d'une superficie de 40 m² avec un balcon de 10 m², est disponible à la résidence Camille Saint-Saëns. Cette résidence, située allée Berthier dans un quartier calme et résidentiel, est réservée aux personnes d'au moins 60 ans, retraitées et autonomes. Cet établissement est également accessible aux personnes à mobilité réduite (ascenseur, logement adapté...) et surveillé 24 h/24. Possibilité d'Aide Personnalisée au Logement (APL) et d'Aide Sociale au Logement (ASL).

Renseignements au 01 48 26 83 29



Devenez infirmier

Deux instituts de formation, qui préparent chaque année des étudiants au diplôme d'État d'infirmier, vous ouvrent leurs portes, profitez-en ! L'occasion de rencontrer les formateurs, les professionnels et les étudiants qui témoigneront de leur parcours. Pour suivre cette formation, aux débouchés professionnels importants, il faut au préalable réussir le concours d'infirmier dont l'épreuve d'admissibilité sera le mercredi 9 avril. Attention, vous avez jusqu'au dimanche 9 mars pour déposer un dossier d'inscription. La formation dure 3 ans avec 50 % de stages pratiques.

■ **L'Institut de Formation des Soins Infirmiers (IFSI) de Ville-Évrard**, qui dépend de l'Université Paris 13, organise une journée portes ouvertes le samedi 8 février, de 9h30 à 17h, à Neuilly-sur-Marne. Cet établissement prépare chaque année 300 étudiants au diplôme d'État d'infirmier.

Plus d'informations auprès du secrétariat de l'IFSI de Ville-Évrard (202, avenue Jean Jaurès, 93330 Neuilly-sur-Marne) au 01 43 09 31 27 ou 96. Les dossiers d'inscription au concours infirmier sont également téléchargeables sur le site internet www.eps-ville-evrard.fr

■ **L'Institut de Formation des Soins Infirmiers (IFSI) Camille Claudel d'Argenteuil**, qui dépend de l'Université Paris Diderot, organise lui aussi une journée portes ouvertes le mercredi 12 février, à partir de 14h30. Les locaux de l'IFSI sont situés dans l'enceinte du centre hospitalier V. Dupouy d'Argenteuil.

Plus d'informations auprès du secrétariat de l'IFSI d'Argenteuil (69, rue du Lieutenant Colonel Proudhon, 95107 Argenteuil) au 01 34 23 27 01. Les dossiers d'inscription au concours infirmier sont également téléchargeables sur le site internet www.ch-argenteuil.fr.

ENQUÊTE DE L'INSEE

Jusqu'au 12 avril, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) effectue une enquête auprès des ménages dont certains à Épinay-sur-Seine. Celle-ci a pour thème le cadre de vie et la sécurité. Ces enquêtes, comme le recensement de la population, permettent aux pouvoirs publics de mieux cerner les problématiques de la société française.

Plus d'infos sur www.insee.fr



PHARMACIES DE GARDE

Du mois de février 2014*

Secteurs : Saint-Denis/Épinay-sur-Seine/Stains/Pierrefitte-sur-Seine/Villetaneuse

*sous réserve de modification

Dimanche 2 février

Pharmacie de la Place

57, rue de Paris
93380 Pierrefitte-sur-Seine
Tél. : 01 48 26 51 07

Dimanche 9 février

Pharmacie Catonné

177, avenue Élisée Reclus
93380 Pierrefitte-sur-Seine
Tél. : 01 48 21 52 33

Dimanche 16 février

Pharmacie de l'Université

42, avenue de Stalingrad
93200 Saint-Denis
Tél. : 01 48 22 10 17

Dimanche 23 février

Pharmacie Pyramide

Centre commercial Bienvenue
8, route de Saint-Leu
93430 Villetaneuse
Tél. : 01 48 27 82 10



ÉTAT CIVIL

Naissance

Septembre

■ Le 9, Mamou FOFANA



Mariages

Septembre

■ Le 30, Souad LITAM et Zoheir TALEB

Décembre

■ Le 14, Bouchra MAMAY et Rachid BEN THAMI ■ Naima SAHLI et Zaïr HEBIBECHE

Janvier

■ Le 4, Dalila ZEHAR et Hattabi MESNOUA

Déchets, mode d'emploi

Les encombrants, c'est pas n'importe quoi n'importe quand!

Quels déchets sont concernés?

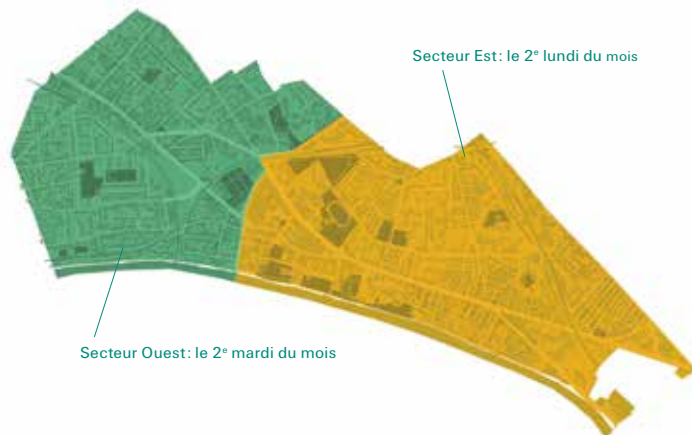
Uniquement le mobilier (tables, chaises...), les matelas et sommiers, les gros cartons... Les gravats, les D3É (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), les déchets toxiques (pots de peinture ou d'huile usagés, pièces automobiles, pneus déjantés de véhicules VL...) et les déchets verts ne sont en effet pas considérés comme des encombrants. Ils doivent donc être déposés à la déchetterie (9, rue de l'Yser).

Quand les sortir?

La collecte des encombrants est réalisée à partir de 7 h le 2^e lundi du mois dans la partie Est de la ville, soit le **lundi 10 février**, et le 2^e mardi du mois dans la partie Ouest, soit le **mardi 11 février** (voir plan ci-dessous). Vous pouvez les sortir sur le trottoir la veille à partir de 18 h. Tous les dépôts sur le domaine public en dehors de ces horaires sont interdits. Les agents du service propreté mettent tout en œuvre pour que la ville soit agréable mais vous êtes aussi les premiers acteurs de l'amélioration du cadre de vie.

Où les déposer si besoin?

Si vous ne pouvez pas attendre cette collecte mensuelle pour sortir vos encombrants, vous devez les déposer à la déchetterie (9, rue de l'Yser). Des locaux d'encombrants sont aussi mis à disposition pour les stocker dans la plupart des logements collectifs.



Dépôt de piles

Sept collecteurs sont placés sous les panneaux d'information de la Ville:

- 28-32, avenue Gallieni
- 25, rue de Marseille
- 2, rue du 8 mai 1945
- 53, boulevard Foch
- Angle av. de la Marne/rue du Commandant Louis Bouchet
- 23, rue de Paris
- Angle av. d'Enghien/rue d'Ormesson

Renseignements

Le numéro vert
Allo Agglo!

0800074904

est à votre disposition
pour répondre à
toutes vos questions
sur les collectes et la
déchetterie.

Ordures ménagères et tri sélectif

Les ordures ménagères sont collectées:

- 2 fois par semaine en zones pavillonnaires
- 3 fois par semaine pour l'habitat collectif

Collecte sélective (bac gris à couvercle jaune):

- secteur Est: jeudis 6, 13, 20, 27
- secteur Ouest: vendredis 7, 14, 21, 28

Collecte du verre (bac gris à couvercle vert):

- secteur Est: mardis 4, 11, 18, 25
- secteur Ouest: mercredis 5, 12, 19, 26

Pour le bon fonctionnement des collectes, sortez vos conteneurs la veille du ramassage à partir de 19 h. Tous les dépôts sur le domaine public en dehors des horaires de passage de la benne à ordures sont interdits.

Centre-ville et Gallieni: la collecte des déchets a désormais lieu le soir

Attention, depuis le 5 novembre 2013, dans les quartiers du Centre-ville et de Gallieni, la collecte des déchets (sauf encombrants) a désormais lieu le soir (à partir de 18 h pour Gallieni et à partir de 20 h en Centre-ville): vous devez présenter vos conteneurs un quart d'heure avant la collecte et les rentrer après le passage de la benne.

Pour connaître les jours de collecte en fonction de votre adresse, contactez Allo Agglo au **0800 074 904 (numéro vert)**.



Pensez à la déchetterie!

Implantée 9, rue de l'Yser, son accès est gratuit.

- Pour les particuliers: lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 9 h à 18 h 40, mardi et jeudi de 12 h à 18 h 40
- Pour les artisans et entreprises: mardi et jeudi de 7 h à 12 h
- Fermée les: 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 14 juillet, 15 août et 25 décembre.

février 2014

<p>Samedi 1^{er} février</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cyclo-cross sur les berges de Seine, organisé par le Club Sportif Multisections d'Épinay-sur-Seine (CSME) : départ des courses à 13 h 30 et remise des récompenses à 16 h (rendez-vous face à l'IME Chaptal) • Soirée jeux et repas, à 19 h, à la Commanderie de Presles, avec le centre socioculturel de La Source-Les Presles • Concert Spin'Art jeunes talents, à 20 h, à l'Espace Lumière 	<p>Vendredi 14 février</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saint-Valentin: affichez vos messages d'amour sur les panneaux électroniques, le site et le compte Twitter de la Ville • L'Histoire du soldat d'Igor Stravinsky, concert des élèves des conservatoires de la Seine-Saint-Denis, avec les Archives Nationales, à 19 h, au PMO • Soirée contes amérindiens, à 19 h, au centre socioculturel Félix Merlin
<p>Dimanche 2 février</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fête annuelle de l'association Aquarelle Arts et Passions (AAP), à 13 h 30, au centre socioculturel des Écondeaux • La Rasbaïa sème la pagaille (concert jeune public), à 16 h 30, au PMO – à partir de 7 ans 	<p>Samedi 15 février</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture exceptionnelle de l'espace Ressources, de 14 h à 17 h, au 33, rue de Paris • Lecture de contes, dans le cadre du festival « Histoires communes » de Plaine Commune, à 15 h, à la Médiathèque Albert Camus • Repas partagé et karaoké, à 19 h, au centre socioculturel des Écondeaux
<p>Lundi 3 février</p> <ul style="list-style-type: none"> • Début des inscriptions scolaires, à la mairie annexe (1, rue Mulot) ou à la mairie annexe d'Orgemont (place d'Oberursel) – Inscriptions jusqu'au 28 mars 	<p>Lundi 17 février</p> <ul style="list-style-type: none"> • Début des vacances scolaires (retour en classe lundi 3 mars): retrouvez le programme des activités en pages 20 et 22. Profitez des vacances pour découvrir l'exposition des dessins de Bruno Heitz « Dur dur d'être un héros », à la Médiathèque Colette
<p>Mardi 4 février</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inscription pour le séjour au ski des 18/25 ans à Meyronnes (du 14 au 18 mars), auprès de l'espace Jeunesse de votre quartier • Exposition-photo avec l'association des originaires de Trabzon, à l'Hôtel de Ville, jusqu'au 16 février. Vernissage le vendredi 7 février, à 18 h 30 • Avant-première du film de Disney Dans l'ombre de Mary, dans le cadre d'Espoir en tête, la manifestation nationale du Rotary-Club, à 19 h 30, au cinéma Méga CGR 	<p>Mercredi 19 février</p> <ul style="list-style-type: none"> • Après-midi thématique du Point Information Jeunesse (PIJ) sur le BAFA, de 15 h à 17 h, à l'espace Ressources (33, rue de Paris)
<p>Samedi 8 février</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pause musicale sur L'Histoire du soldat d'Igor Stravinsky, de 10 h à 11 h 45, à la Médiathèque Colette (en lien avec le concert programmé le vendredi 14 février) • Rencontres chorales organisées par l'association Ambiance, à 14 h, au PMO 	<p>Samedi 22 février</p> <ul style="list-style-type: none"> • Loto du Twirling-Club, de 17 h à 21 h 30, au gymnase Félix Merlin
<p>Dimanche 9 février</p> <ul style="list-style-type: none"> • Idir en concert, à 16 h 30, à l'Espace Lumière 	<p>Dimanche 23 février</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bollywood on light avec l'association Au Paradis indien, de 10 h à 20 h, à l'Espace Lumière
<p>Mardi 11 février</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remise du chèque à l'association Warita, à la suite de la vente aux enchères du vin d'Épinay lors du marché de Noël, à 18 h 30, à l'Hôtel de Ville 	<p>Mardi 25 février</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ciné Zinzin (ciné-concert jeune public), à 14 h 30, au PMO – à partir de 5 ans • Atelier d'écriture avec la rappeuse Casey à la Médiathèque Colette, de 15 h à 17 h, jusqu'au samedi 1^{er} mars, date de la restitution du travail, à 10 h 30
<p>Mercredi 12 février</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conférence du docteur Besse sur « Les modifications de l'acuité visuelle avec l'âge: quelle prévention? », à 14 h, au Club Senior 	<p>Mercredi 26 février</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grand jeu « Mercredi, tout est permis! » avec le service Jeunesse, de 15 h 30 à 18 h 30, au PMO
<p>Jeudi 13 février</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jam session, de 19 h 30 à 22 h 30, au PMO 	

Épinay

en scène

Budget 2014
30% des dépenses pour
l'éducation et la jeunesse

Toutes les infos
de votre ville sur
www.epinay-sur-seine.fr



Séjours 2014 : des
vacances pour tous

[PAGES 14 et 15]



Bollywood on light, un
voyage en musique et
en couleurs en Inde

[PAGE 19]